

LE MAGAZINE
DES JEUNES MÉDECINS

N° 4

JANVIER-FÉVRIER 2014

5,90 euros



ROMAIN,
INTERNE ET
RUGBYMAN PRO

MARISOL TOURAINE, L'INTERVIEW

DOSSIER

ÉLECTIONS MUNICIPALES : DES INTERNES EN CAMPAGNE

LIFESTYLE | ACTU | SALLE DE GARDE | IDÉES | SOIRÉES



Souvenez-vous, cet été
Groupe Pasteur Mutualité
 en partenariat avec
l'Hippocup 2013
 a organisé **un concours photo...**

LA PHOTO GAGNANTE !



Bravo à Amandine Briault,
 chef de clinique à Grenoble
 qui a gagné **un Ipad !**



*Rendez-vous
 l'année prochaine
 pour tenter de gagner !*



Professionnels de santé :
 votre assurance

et l'**Hippocup**

*vous remercient pour votre
 participation au concours
 photo de l'Hippocup 2013.*

01 40 54 54 54

ou **www.gpm.fr**

GROUPE PASTEUR MUTUALITÉ partenaire
 des jeunes professionnels de santé

Du lundi au vendredi de 8H30 à 18H00.



Si Elsa a choisi la MACSF, c'est que
 sa **complémentaire santé**
 a été conçue avec
 des professionnels de santé.

13-654 - 09/2013 - ailleuresexactement

À partir de
15€ TTC
 par mois⁽¹⁾

Vous aussi, avec la MACSF, assureur des professionnels de la santé depuis plus
 de 75 ans, bénéficiez tout au long de votre internat d'une complémentaire santé
 de qualité à prix étudiant.

Contactez-nous au 32 33⁽²⁾, sur macsf.fr ou retrouvez-nous en agence.

LA MACSF, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ POUR VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE.

Notre engagement, c'est vous.



(1) Tarif indicatif sous réserve d'évolution des taxes, pour un interne de moins de 36 ans en chirurgie dentaire ou pharmacie et de moins de 41 ans en médecine, optant pour la formule MACSF Générique responsable. (2) Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé. MACSF assurances - SIREN N°775 665 631 - Société d'Assurances Mutuelle - Entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : cours du Triangle, 10 rue de Valmy, 92800 PUTEAUX - AMAP - Association Médicale d'Assistance et de Prévoyance - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège social : 11 rue Brunel - 75017 PARIS.

Cliniques hôpitaux privés, on peut tous y aller !



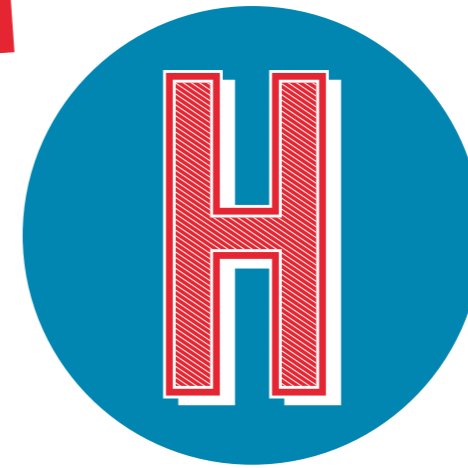
| | | | |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| 42 000 médecins | | 1 100 établissements dans les 3 secteurs : médecine-chirurgie- obstétrique, soins de suite et de réadaptation, psychiatrie | |
| 154 000 salariés | 24% des naissances | 8 millions de patients accueillis chaque année | 54% des interventions chirurgicales |
| 2,3 millions dans 130 services d'urgences | 60% des patients hospitalisés pour une dépression ou des troubles bipolaires dans 162 cliniques psychiatriques | près de 66% de la chirurgie ambulatoire | 1 patient atteint d'un cancer sur 2 pris en charge |
| | 30% des séjours de soins de suite et de réadaptation en hospitalisation complète dans 448 cliniques | | |

Jeunes médecins, vous vous interrogez sur votre avenir ?
Venez partager le nôtre !

Par leur dynamisme, capacité d'innovation, excellence de leurs plateaux techniques, performance de leur organisation, qualité du travail en équipe, les 1 100 cliniques et hôpitaux privés sauront vous apporter le mode d'exercice dont vous rêvez. Essayez... vous verrez !



ÉDITO



Les fêtes sont terminées, on va maintenant se les geler pendant encore quelques semaines sans avoir la perspective de Noël qui approche... Pour une part d'entre vous, il s'agissait des premières fêtes en tant que jeune médecin. Vous avez ainsi eu le plaisir de découvrir les joies de l'exercice au mois de décembre : les gardes le 24 au soir, les opérations du 1er janvier, ou encore les 2 heures de retard du chirurgien le 25 après-midi, trop occupé à découper la dinde avec pépé et mémé. Car oui, certains patients se permettent de réclamer des soins au moment où vous préféreriez distribuer des cadeaux à vos neveux, parents et animaux de compagnie...

De la même manière que Nagui dit de chaque 2^e album d'un artiste qu'il est son « album de la maturité », on peut ainsi dire que le deuxième trimestre d'internat, celui qui s'ouvre en ce début du mois de janvier, est également celui de la maturité. C'est le moment où vous prenez conscience une bonne fois pour toutes, et de la manière la plus concrète possible, que vous êtes là pour rendre service aux patients avant toute chose. Vous savez désormais qu'il faudra sans doute mettre de côté l'instant « foie gras en famille » certaines années, et lui préférer la pause « pâté dans une assiette en plastique en salle de garde ».

Deux options s'offrent à vous. D'abord l'option « beau geste », qui consiste à accepter votre sort de médecin, et renoncer aux prochaines fêtes en famille pour servir les patients sans broncher, sans râler. Chapeau. Ou bien, l'option « Machiavel », qui séduira les plus vicieux d'entre vous, soit 90% des internes : rappelez-vous que vous avez toute l'année devant vous pour vous montrer de bonne grâce avec vos collègues et travailler à leur place quand ils vous le demandent. « Tu veux faire la chasse aux chocolats avec ta nièce à Pâques ? Bien sûr, je te remplace. Tu veux déposer des fleurs sur la tombe de ta mamie chérie à la Toussaint ? Mais évidemment, je te remplace. » Et quand arrivera le mois de décembre, PAF ! « Dis-moi, tu te souviens, je t'avais remplacé l'autre fois, quand ça t'arrangeait... Cette fois, tu prendrais pas ma place le 24 décembre, des fois ? » Un futur médecin bien élevé ne saurait refuser.

Pour la maturité, on repassera. Mais au moins, l'an prochain, à vous la bûche et les cadeaux !

Cela n'a rien à voir, mais on en profite pour remercier tous ceux qui nous envoient leurs photos d'eux avec leur numéro de H. Continuez, on adore ça.

Bonne lecture.

La rédac' de « H »

Couverture du
NUMÉRO 4 :
Romain Loursac photographié
par Thomas Martin, pour « H »



p.6



p.15



p.10



p.25



p.18



p.26



p.32



p.44



p.42



p.38



p.40

**CAHIER
ANNONCES**

p.45

SOMMAIRE

L'ACTU

RETOUR VERS LE FUTUR :

2 mois d'actu décryptés par la
rédaction

PAGE 6

Spécial Université de Rentrée de l'Isni

PAGE 10

Erik Orsenna et Luc Ferry contre
le principe de précaution

PAGE 15

PORTRAIT

Romain, sur tous les terrains

PAGE 16

DOSSIER

Municipales :
ma campagne en blouse blanche
PAGE 18

ZOOM

Pour qui votent les médecins ?

PAGE 25

QUESTION PRATIQUE

Le mémo de l'interne
en remplacement

PAGE 26

GRAND ENTRETIEN

Marisol Touraine : « Il n'est pas
acceptable que les internes soient
corvéables à merci »

PAGE 32

SALLE DE GARDE

L'internat du CH de Troyes

PAGE 38

LIFESTYLE

L'INTERNOSCOPE :

Livres, BD, DVD, applis, vinyles...

PAGE 40

PEOPLE :

La revue de l'internat de Nancy

PAGE 42

PRISE DE POSITION

« Indignés, engagez-vous! »
par Emanuel Loeb

PAGE 44

CAHIER ANNONCES

PAGE 45

H
« H », le magazine des jeunes médecins est un bimestriel édité par l'Isni et réalisé avec le concours de Street Press.

Adresse : Magazine « H », c/o Isni,
17 rue du Fer à Moulin, 75005 Paris
Courriel : staff@magazineH.fr

Directeur de la publication : Emanuel Loeb

RÉDACTION

Comité de rédaction : Mickaël Benzaqui,
Mary-Louise Contreras, Jean-Christophe Faivre,
Emanuel Loeb, Etienne Pot, Yohann Rebolard

Rédacteur en chef délégué : Johan Weisz

Éditeur délégué : Mathieu Bardeau

Journalistes : Mathieu Bardeau, Elsa Bastien,
Camille Hamet, Mathieu Molard, Johanna Sabys,
Emilie Tôn

Photographes : Benjamin Barda, Michela Cuccagna,
Thomas Martin, Edouard Sanville, p.26 Andrekart
Photography / Shutterstock

Direction artistique et maquette : Agence KLAR

PUBLICITÉ & PARTENAIRES

Cahier Annonces : Réseau Pro Santé
| 01 53 09 90 05 | contact@reseauprosante.fr

Publicité Commerciale Magazine : Mathieu Bardeau
| 06 83 31 59 39 | pub@magazineH.fr

Relations partenaires & institutionnels : Malik Baroudi
| 06 12 30 40 55 | m.baroudi@isni.fr

Édité à 12 000 exemplaires
ISSN : 2270-1990. N° de CPPAP : 1015G91974
Imprimé par : Barbou Impression - Bondy (93)
Trimestriel - Prix au numéro : 5,90 euros
Abonnement annuel (4 numéros) : 14,90 euros

ISNI
InterSyndicat National des Internes

Je m'abonne

J'aimerais m'abonner à « H » et le recevoir
directement chez moi :

Je m'appelle

Et j'habite

..... (code postal)

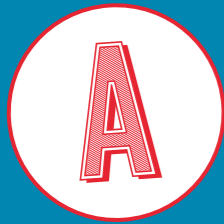
..... (ville)

Je vous donne aussi mon mail :

..... @

Je m'abonne pour 1 an (5 numéros) et je choisis :
Abonnement classique : 14,90€
Abonnement de soutien : 100€
Abonnement institutions : 300€
(chèque à l'ordre de l'ISNI)

Par mail : abonnement@magazineH.fr
Par courrier :
ISNI (abonnement H)
17 rue du Fer à Moulin
75005 Paris

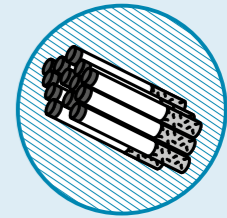
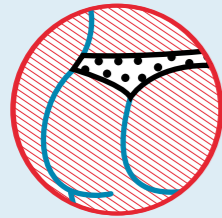


ACTUALITÉ

Texte : Mathieu Bardeau

RETOUR VERS LE FUTUR

2 MOIS D'ACTU DÉCRYPTÉS PAR LA RÉDACTION DE « H »



ON DESSERRE son string

Il nous vient parfois, sans trop savoir pourquoi, de grandes questions sur l'humanité et le sens de la vie, questions aussi insolubles que mystérieuses. Le site Huffington Post s'en est posée une récemment : les strings sont-ils mauvais pour la santé? Et bien figurez-vous que oui. Les strings favorisent le transfert de bactéries du colon vers le vagin - « ou l'urètre », précise le médecin interrogé. Par ailleurs, ils sont à l'origine du « cercle vicieux du port du string » : ils favorisent la prolifération de bactéries, augmentant les pertes vaginales, encourageant ainsi le port de protège-slips, qui intensifient la concentration en humidité, favorisant donc les infections et, à nouveau, la prolifération de bactéries... Et dire que la Coupe du monde au Brésil approche...

Plus de téléphone AVANT 6 ANS

La Ministre de la Santé, Marisol Touraine, a annoncé qu'elle ne ferait pas la porte à un arrêté signant l'interdiction de l'usage du téléphone portable pour les moins de 6 ans. Car oui, les moins de 6 ans passent des coups de fil à leurs potes entre deux colorriages, c'est bien connu. Cette réaction fait suite à la publication d'un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) sur les radiofréquences. Il indique qu'avant l'âge 6 ans, la boîte crânienne est moins épaisse et donc plus propice à laisser passer les ondes jusqu'au cerveau, alors en plein développement. Des éléments concrets concernant ce risque manquent encore pour le confirmer, et devraient être apportés par la suite du rapport courant 2014. En attendant, les petits vont donc pouvoir continuer à jouer tranquillement à Candy Crush pendant que l'institut leur apprend à écrire les majuscules.

SALUT LES MUSCLÉS!

Pour booster la fertilité, on oublie les compléments alimentaires, et on se met à l'haltérophilie! Une étude menée à l'école de santé publique de Harvard a en effet trouvé chez ces sportifs gracieux un taux de spermatozoïdes moyen jusqu'à 48% supérieur à celui des hommes n'ayant pas l'habitude de s'habiller en lycra pour porter de la fonte. L'explication : une production de testostérone multipliée par cet effort particulier, qui favorise la spermatogenèse. Autre source de fertilité : les activités en plein air, et notamment le jardinage. L'exposition de longue durée au soleil augmente en effet le niveau de vitamine D, qui stimulerait ainsi la fertilité. Cela explique ENFIN pourquoi les garçons naissent dans les choux et les filles dans les roses.

Vous saurez tout sur le Wiki

Vous qui avez plus révisé vos ECN sur Wikipédia qu'en relisant le cours - pourtant passionnant - de la prof d'immunopathologie, sachez que vous êtes passés tout proches du désastre : des études menées par les chercheurs de l'Université Laval au Canada sur les contenus médicaux du site collaboratif ont révélé que 44% de ces informations ne sont que partiellement fiables, et que 28% ne sont pas fiables du tout. L'étude nous apprend au passage qu'au pays du sirop d'érable, 50% des étudiants et 55% des professionnels de santé utilisent régulièrement Wikipédia. Au moins, maintenant que vous savez ça, vous n'avez plus de scrupules à avoir quand vous préparez vos interventions en vous promenant sur Doctissimo...

Des petits problèmes DANS MA PLANTATION

Alors qu'ils venaient au pavillon infirmier de l'Hôpital de Pontoise pour y constater un banal vol avec effraction, des policiers ont été heureux d'y trouver neuf plants de cannabis négligemment laissés à la vue des visiteurs. Juste assez pour « satisfaire une consommation personnelle », d'après la police. Ce qui est marrant, c'est que les médicaments à base de cannabis ont déjà fait leur entrée dans les pharmacies, comme on vous l'indiquait dans ces pages en août dernier. Et bientôt, la présence de cannabis dans un hôpital sera aussi banale que de trouver de l'aspirine dans une boîte à pharmacie. On attend donc les résultats de l'enquête pour savoir si cette détention est passible de sanctions ou non...

LE CONSEIL SANTÉ DU TRIMESTRE

Vous avez sans doute entendu parler d'Aldi cet enfant indonésien, qui fumait 40 cigarettes par jour à l'âge de 2 ans. Et bien étonnamment, âgé aujourd'hui de 5 ans, on apprend qu'il n'est pas au top de la forme. Il a pourtant arrêté la cigarette, mais cela a provoqué des fringales assez violentes qui laissent augurer de graves problèmes de surpoids à venir. D'ailleurs, Aldi pèse déjà 24 kilos, soit 7 de plus que la moyenne. L'explication, selon le pédiatre William Nalawi : « Le tabagisme peut entraîner une résistance à l'insuline. Le sang n'est alors plus en mesure de briser le glucose provenant des aliments. » Voilà, donc maintenant vous savez qu'il ne faut pas laisser fumer les enfants de moins de 5 ans. Merci la magazine « H ».

EN HAUSSE :

GREFFES DE LARYNX MADE IN STRASBOURG

Côté fromage, pas de problème, on est les meilleurs. Niveau pinard, pareil, on est numéro 1. Et en matière de grands châteaux, je ne vous en parle même pas. Et bien sachez qu'à cette liste de domaines d'excellence, on pourra désormais ajouter... les greffes de larynx artificiels! C'est au CHU de Strasbourg, en juin 2012, que les cinq premiers implants ont en effet été installés. Aujourd'hui, si trois d'entre eux ont dû être retirés à cause de l'affaiblissement qu'ils provoquaient chez les patients, les deux autres sont sur le point d'être de belles réussites. C'est une avancée majeure et une excellente nouvelle pour la prise en charge des personnes atteintes d'un cancer de la gorge. Après, pour le tourisme, c'est sûr que c'est moins efficace que le Château de Versailles...

EN BAISSÉ :

LES 733 FÂCHÉS AVEC LA CMU

Des médecins qui font leur consultation aux bénéficiaires de la CMU-C l'air de rien et qui, alors que le patient remet ses chaussures, annoncent sans complexes « C'est 60 euro », on sait que ça existe, malgré la loi interdisant cette pratique. Mais si jusque-là, seuls des témoignages de patients permettaient d'identifier ces pratiques, c'est désormais officiel : on connaît les méchants. L'Assurance-maladie a fait un petit tour dans sa base de données, et a trouvé 733 gentils docteurs ayant la fâcheuse habitude de multiplier par 2 ou 3 le coût des consultations pour les plus démunis. Comme dans Minority Report, ces médecins sont désormais placés sous surveillance de l'Assurance-Maladie. Si on peut se satisfaire de cette vigilance, il y a en revanche fort à parier que certains praticiens refusent désormais de recevoir les bénéficiaires de la CMU-C... Pas bien.



R.I.P.

LUCIEN NEUWIRTH

Photo : © Sénat

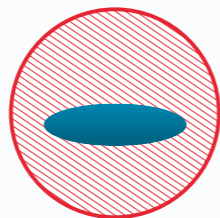
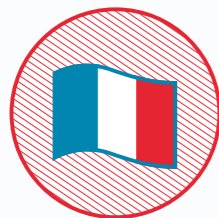
Le « père de la pilule », est décédé le 26 novembre à l'âge de 89 ans. Il est à l'origine de la loi Neuwirth, autorisant l'usage des contraceptifs.

Résistant des l'âge de 16 ans, Lucien Neuwirth entre en politique à la Libération sous les couleurs du RPF de De Gaulle. Il est élu maire adjoint de Saint-Etienne, sa ville natale. Là, il siègera à la commission des divorces et de l'aide sociale, où il découvre la détresse des couples accueillant un enfant non voulu et les drames conjugaux qui en découlent. C'est à ce moment que naît son combat pour la liberté de procréation.

Neuwirth est élu député en 1957. Il se rapproche du Dr. Pierre Simon, auteur du livre *Contrôle des Naissances, Histoire, philosophie, morale*, et qui prendra la tête de la Grande Loge de France quelques années plus tard, et qui soutient Neuwirth dans son combat.

En mai 1966, le député dépose une proposition de loi, dans laquelle il demande la légalisation des moyens de contraception. Commence alors une année de débats houleux, d'injures, de lettres de menace, jusqu'à l'exclusion de la fille de Neuwirth, âgée de 13 ans, d'une institution religieuse de Saint-Etienne. Soutenue finalement par le Général de Gaulle, la loi Neuwirth est votée par l'Assemblée nationale en décembre 1967. Elle prendra effet en 1974.

Mais Lucien Neuwirth continuera à militer, d'abord en soutenant Simone Veil et sa loi sur l'IVG, puis en faisant voter en 1995 une loi qui impose aux établissements de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour diminuer la douleur des patients. En 1999, il est à l'initiative de la loi donnant droit aux soins palliatifs. Enfin en 2000, il fait voter la gratuité de la pilule du lendemain, avant de se retirer de la vie politique en 2001.



NOTRE BEAU PAYS LA FRANCE

« No sport! »

REVOILÀ LE TROU DE LA SÉCU



Santé de nos enfants, suite. L'Insee, dans son étude « France, portrait social » (édition 2013) sortie en novembre dernier, a publié des chiffres plutôt surprenants au sujet de la santé des jeunes : 54% des élèves de CM2 auraient déjà consommé de l'alcool. À 17 ans, le chiffre s'élève à 91%. Là, ça semble plus normal, on se demande même qui sont les 9% restants... Si ces chiffres paraissent élevés, ils sont compensés par la quasi-absence de consommation de cocaïne, d'héroïne, d'ecstasy et autres friandises du genre : seuls 3% des jeunes de 17 ans les ont déjà expérimentés. La réputation du Français-qui-aime-le-vin-qui-tâche a donc de beaux jours devant elle.



Alors grosse feignasse, on préférerait draguer et fumer des joints en cours de gym plutôt que de monter à la corde ou de tenter une énième fois l'Appui Tendu Renversé? Et bien vous avez eu raison! Une étude publiée dans le *British Medical Journal* démontre qu'un excès de sport est néfaste pour les adolescents, presque autant que l'absence totale de sport. Au-delà de 17 heures par semaine, le sport pratiqué aurait en effet une influence négative sur le bien-être des ados, surtout chez les filles. Certes, pour en arriver à 17 heures par semaine, il faut quand même aimer ça. Mais au moins, tout ça explique enfin les dépresses chroniques de Martina Hingis à Roland-Garros.



Aaah, le trou de la Sécu... Toujours un bon sujet pour égayer les repas de famille. Un sondage du *Figaro* prouve à nouveau que tout le monde n'est pas raccord sur les causes et les solutions au problème. Par exemple, seul un français sur deux est favorable à la généralisation du tiers payant chez le médecin. L'autre moitié estime majoritairement que cela ne fera que déresponsabiliser les patients et augmenter ainsi les dépenses de santé. Plus étonnant, plus d'un tiers de vos patients ne respectent pas vos ordonnances : 38% d'entre eux estiment en effet que les médicaments prescrits ne sont pas toujours indispensables. Alors, la faute aux patients irresponsables ou aux médecins accros aux listes de médocs à rallonge?



Jean Vilanova - Juriste à La Médicale et Professeur de Droit à l'Université de Lille.

Responsabilité professionnelle : les internes peuvent-ils exercer en toute sérénité?

La responsabilité professionnelle des médecins constitue un thème d'actualité, ceci même si le nombre de réclamations reste stable. Néanmoins, aucun médecin, quel que soit son statut et son mode d'exercice ne peut se prétendre à l'abri d'une plainte. L'interne, médecin en formation est également concerné par cette situation. Il doit, comme ses aînés, faire preuve de vigilance.

Le statut d'agent public et la responsabilité administrative

Partie prenante dans la mission de soins qui incombe à l'hôpital public, l'interne bénéficie du statut d'agent public. Dès lors, il appartient à l'hôpital d'assumer les conséquences financières de la plupart de ses fautes. C'est la responsabilité administrative. Celle-ci se trouve engagée en cas de faute « non détachable du service » commise par le praticien et dont il appartient au patient de rapporter la preuve. Il s'agit le plus souvent d'une faute dans le cadre de la mission de soins (défaut de diagnostic, stratégie thérapeutique erronée...) ou d'une faute résultant d'un manquement dans l'organisation et le fonctionnement du service (retard de diagnostic, défaut de surveillance...). L'administration répond alors, et sur son patrimoine, de la réparation du préjudice occasionné au malade pour autant que la faute ait effectivement occasionné un préjudice au patient.

• UN EXEMPLE...

Un interne de garde reçoit aux urgences de l'hôpital X. un patient, Monsieur Y., en proie à une bouffée délirante. Le médecin traitant précise dans la lettre d'admission, que le patient a été retrouvé dans sa salle de bains, chauffe-eau ouvert. Le médecin évoque une possible intoxication par monoxyde de carbone. L'interne ne procède pas aux investigations permettant de déceler l'intoxication et décide, au vu du comportement incohérent du malade de l'adresser au service de psychiatrie de l'hôpital.

Ce n'est que 2 jours plus tard que le diagnostic d'intoxication sera posé. Malgré son transfert d'urgence dans un établissement doté d'un caisson hyperbar, Monsieur Y. conservera des séquelles neurologiques irréversibles nécessitant l'assistance permanente d'une tierce personne. Les magistrats retiennent la faute de diagnostic de l'interne et des soins non appropriés qui en ont découlé. Le tribunal estimera la faute de l'hôpital équivalente aux deux tiers du préjudice subi, le dernier tiers étant imputable à l'intoxication elle-même génératrice de préjudices graves avant même que Monsieur Y. ait pu être pris en charge par le premier médecin traitant.

Attention, pour autant ; l'interne ne bénéficie pas d'une sorte « d'irresponsabilité civile ». Si la faute est qualifiée de « personnelle, détachable du service » (faute d'un niveau de gravité élevé) il en répondra soit par le biais d'une assurance RCP en nom propre, soit, à défaut, sur son patrimoine personnel. D'où l'intérêt d'être aussi assuré en complément de la couverture de l'employeur.

La responsabilité Pénale

La juridiction pénale sanctionne les contrevenants à l'ordre social, qu'il y ait ou non existence d'un préjudice. Le statut d'agent public ne protège donc pas l'interne contre des poursuites pénales en cas de violation de l'ordre social. L'action pénale repose sur le dépôt d'une plainte par le patient. Le procureur statue sur la recevabilité de celle-ci. Dans l'affirmative, l'interne doit répondre personnellement de sa faute. L'amende, la peine d'emprisonnement avec ou sans sursis constituent l'arsenal des sanctions pénales. Blessure ou l'homicide par imprudence, non-assistance à personne en péril, violation du secret professionnel sont les infractions les plus courantes. Le nombre de médecins hospitaliers et d'internes mis en cause sur ce terrain semble s'accroître. Certains veulent y voir "le désir de vengeance" exprimé par les victimes ou leur famille. D'autres motifs sont aussi à avancer : la voie pénale est moins onéreuse et plus rapide que la voie administrative.

En conclusion

Contrairement à une idée encore répandue à l'hôpital, il est de l'intérêt des praticiens qui y exercent ou qui s'y forment de souscrire un contrat d'assurance pour couvrir leur responsabilité. Certes les poursuites administratives s'exercent contre le seul établissement employeur. Mais en cas de poursuites pénales ou de demande de réparation civile dans l'hypothèse d'une faute personnelle détachable du service, l'assurance revêt un aspect indispensable.

Retrouvez toutes les informations à propos de la RCP de La Médicale sur www.lamedicale.fr.

Texte : Camille Hamet
Photos : Michela Cuccagna pour « H »

SPÉCIAL UNIVERSITÉ DE RENTRÉE DE L'ISNI

PLUS DE 150 REPRÉSENTANTS DES INTERNES VENUS
DE TOUTE LA FRANCE, LA MINISTRE, DES ÉLUS...
ET UNE SOIRÉE DE GALA



ACTUALITÉ

« Pour un engagement de génération » était le mot d'ordre de la première Université de Rentrée de l'InterSyndicat National des Internes (Isni) qui se tenait sur le campus de l'université Paris-Diderot, les 26 et 27 octobre dernier. Les 150 représentants des internes venus de toute la France et issus de toutes les spécialités ont pu échanger avec de nombreux députés, experts, présidents d'université ou encore avec la ministre de la Santé. L'occasion de faire le point sur le dialogue engagé entre les internes et les pouvoirs publics.

« Il y a un près d'un an, les internes étaient dans la rue, a rappelé dans son discours le président de l'Isni, Emanuel Loeb. Depuis notre grève, les discussions avec le gouvernement [...] nous ont permis d'obtenir plusieurs avancées ». En tête desquelles il place la valorisation de la rémunération des internes, avec une augmentation moyenne de l'indemnité de sujétion de 59 euros et l'élargissement de la prime dite de responsabilité. « Un geste significatif en cette période de crise ».

Mais il a aussi profité de cette tribune pour demander « un engagement plus ferme du gouvernement » face au non-respect du repos de sécurité. Depuis 2002, il est obligatoire à l'issue de chaque garde de nuit mais une enquête de l'Isni montre qu'un interne sur cinq ne peut pas le prendre. Ce problème est une « priorité », a répondu dans son discours la ministre de la Santé, Marisol Touraine. Sans évoquer de sanctions, elle a précisé que « cette exigence [serait] désormais inscrite dans les conventions établies entre les CHU et les hôpitaux non universitaires ». (voir l'interview de Marisol Touraine p. 32) Pour faire respecter le temps de travail hebdomadaire maximal (fixé à 48 heures) et le temps de formation universitaire, la ministre veut que les deux demi-journées de formation « [soient] dorénavant [intégrées] aux obligations de service » : « Elles pourront ainsi être opposables par l'interne ».

Marisol Touraine a aussi tenu à rassurer les jeunes médecins sur leurs conditions d'installation. « Je ne crois pas à la coercition. Mon choix, c'est celui de l'incitation », a-t-elle souligné, en faisant référence aux contrats d'engagement de service public. Censé lutter contre la désertification médicale, ce dispositif engage notamment les étudiants à s'installer dans une zone fragilisée en échange d'une allocation mensuelle de 1 200 euros. Mais pour Emanuel Loeb, « on ne peut détacher cette question de celle beaucoup plus large de l'aménagement du territoire ».



TABLE RONDE #1 LA MÉDECINE GÉNÉRALE LIBÉRALE EST-ELLE EN VOIE DE DISPARITION ?

« LE DÉSERT MÉDICAL RELÈVE
PLUS D'UN SENTIMENT
QUE D'UNE RÉALITÉ »

Jean-Pierre Door, député UMP du Loiret, vice-président
de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale.

Y a-t-il une pénurie de médecins en France ?

Absolument pas. Actuellement, il y a 210.000 médecins en France. C'est plus qu'en Allemagne et au Royaume-Uni. Ce qui ne va pas aujourd'hui, c'est la répartition des médecins : entre généralistes et spécialistes, mais aussi entre le libéral et le salariat. 50.000 médecins généralistes, c'est trop peu. Et le nombre de médecins salariés ne cesse d'augmenter alors que le nombre de médecins qui s'installent en libéral ne cesse de diminuer.

Comment expliquez-vous cette tendance ?

Le monde de la médecine générale et libérale a une mauvaise image auprès des étudiants : cela représente trop de contraintes administratives et les jeunes médecins ne veulent pas travailler seuls. Mais cette tendance s'explique aussi par la féminisation de la profession : le statut de salariée leur permet une plus grande souplesse au niveau de l'organisation et des horaires de travail.

Pendant la table ronde, vous avez pourtant affirmé que les déserts médicaux étaient un faux problème...

Moins de 3 % de la population française vit à plus de quinze minutes de soins médicaux ou hospitaliers. C'est très peu. Le désert médical relève donc plus d'un sentiment, partagé par la population, les élus locaux et les médias, que d'une réalité. Ce sentiment est dû à la disparition du médecin de village, progressivement remplacé par des maisons de santé qui s'implantent dans les communes les plus importantes. Ces regroupements répondent au désir des jeunes médecins de travailler en réseau et en équipe.



L'AVIS DE
JUSTINE FRIJA MASSON,
INTERNE EN PNEUMOLOGIE À PARIS

« Il est faux de dire que la féminisation de la profession a un impact sur la médecine dans le sens où les femmes auraient moins envie de travailler que les hommes. Les hommes d'aujourd'hui ont eux aussi envie d'avoir du temps pour eux et leurs familles. »



TABLE RONDE #2 COMMENT REPENSER LA FORMATION DES MÉDECINS ?

Le groupe de réflexion sur la formation des médecins ne devait pas rendre ses conclusions à Marisol Touraine avant fin novembre, mais son représentant François Couraud a profité de l'Université de Rentrée de l'Isni pour annoncer certaines de ses préconisations. « Nous souhaitons une modification de la pédagogie avec un rééquilibrage en faveur du temps de formation en introduisant la notion de progressivité », a-t-il expliqué avant de présenter un nouveau schéma des études de médecine. D'abord une période dite de socle, qui permettrait de poser le cadre académique. Puis une période dite de corps avec des stages adéquats. Et enfin une période de mise en responsabilité d'une durée variable, selon la spécialité choisie.

« UN PRATICIEN EN FORMATION
ET PAS UN PRATICIEN BOUCHE-TROUS »

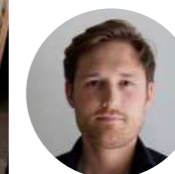
Interpelé par un interne, François Couraud a précisé que « le stage est une de [ses] préoccupations majeure » : « Il doit s'adapter à la formation et non l'inverse, comme c'est trop souvent le cas. Il doit être clair que l'interne est un praticien en formation et pas un praticien qui bouche les trous. »

Une évaluation des connaissances et des compétences serait mise en place à la fin de la période dite de socle. Une initiative saluée par le président de l'Université Paris 13, Jean-Loup Salzmans, qui va encore plus loin : « Il faut aussi faire évaluer les enseignants par les étudiants ». Décryptant la première année de médecine comme un « massacre », Jean-Loup Salzmans a aussi insisté sur l'inefficacité du numerus clausus : « Il devait permettre à la population de trouver un médecin à prix acceptable partout sur le territoire français mais aujourd'hui, 20% des praticiens n'ont pas fait leurs études en France. »

« LES INTERNES DOIVENT POUVOIR PASSER À L'ACTE »

Pour Jean-Loup Salzmans, comme pour le représentant de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Yves Matillon, la réforme du troisième cycle doit permettre une prise de responsabilité plus rapide. Un allongement de la durée des études est ainsi exclu. « Les internes doivent pouvoir passer plus vite à l'acte, souligne Yves Matillon. Il y a un retard dans l'acquisition des compétences, surtout en chirurgie ». « Nous devons accepter de lâcher les jeunes sur le terrain sans qu'ils sachent tout sur tout, parce qu'ils continueront à apprendre sur le terrain », admet Jean-Loup Salzmans.

Tous les débatteurs se sont accordés à dire que la formation des médecins doit se poursuivre après leurs études et tout au long de leur carrière. D'où l'importance de la formation continue pour Jean-Loup Salzmans, qui regrette qu'elle soit « livrée aux mains des associations de médecins et des fabricants de médicaments » et souhaite qu'elle retourne dans le giron de l'université. « Le contrôle des compétences tout au long de la vie est essentiel, mais c'est aux professionnels de s'en charger, estime quant à lui Yves Matillon. C'est au conseil de l'Ordre des médecins d'endosser cette responsabilité. » À bon entendre...



L'AVIS DE
CHARLES-HENRI DAVID, INTERNE EN CHIRURGIE
CARDIAQUE À BREST

« Le point essentiel du débat sur la formation, c'est l'évaluation. Si on veut améliorer la formation des médecins, il faut davantage évaluer les étudiants et leurs formateurs. Les résultats seraient immédiats. »



TABLE RONDE #3 L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL PASSENT-ELLES PAR UNE RÉFORME DU STATUT ?



« LA MISSION DE SOINS
A ÉTÉ PERÇUE COMME
PRÉDOMINANTE »

Raymond Le Moign, directeur-adjoint
du cabinet de Marisol Touraine.

Quelle est la particularité du statut de l'interne ?

C'est un statut hybride. Quand on est un agent du service public, on n'a généralement qu'un seul employeur tandis que l'interne est soumis à une double exigence. Il lui faut à la fois se former et prodiguer des soins. La question est donc de s'assurer qu'une mission n'empiète pas sur l'autre. Or la mission de soins a été perçue comme prédominante par les internes.

Comment réformer ce statut ?

Par la négociation. Ce qui est sûr, c'est que le contentieux européen sur le temps de travail hebdomadaire maximal (qui n'est pas toujours respecté en France) et la réforme du troisième cycle vont fortement influencer sur le nouveau statut des internes, leurs droits et leurs conditions de travail.

Comment faire appliquer le repos de sécurité obligatoire dans les hôpitaux ?

Le repos de sécurité est obligatoire depuis 2002. Mais une évaluation est en cours auprès des équipes hospitalières et des internes pour déterminer s'il est bien respecté et, si non, pourquoi. Les résultats de cette étude sont attendus à la fin du mois de novembre et ils seront analysés par des représentants des internes. S'il s'avère que le repos de sécurité obligatoire n'est pas respecté, des sanctions pourront être envisagées. Le retrait de l'agrément, par exemple.



**L'AVIS DE
LUCIE GUILBAUD, INTERNE EN GYNÉCOLOGIE
OBSTÉTRIQUE À PARIS**

« Le repos de sécurité est très important, et d'abord pour le patient. Aucune mère n'a envie de laisser son enfant aux mains d'un chirurgien dont elle sait qu'il n'a pas dormi depuis 24 heures. Et elle a raison : personnellement, quand j'ai passé une nuit au bloc sans dormir ni manger, je n'ai pas l'esprit clair. »

⇒ Retrouvez la vidéo de l'Université de Rentrée de l'Isni : bit.ly/udrISNI



... ET LA SOIRÉE DE GALA, AU RÉSERVOIR (PARIS)

Qui dit Université de Rentrée de l'Isni, dit soirée de gala. Cette année, les représentants des internes se sont retrouvés au club le Réservoir, dans le 11^e arrondissement de Paris.

⇒ Retrouvez toutes les photos de la soirée de gala : bit.ly/galaISNI



COLLOQUE VEDICI

L'avenir des cellules souches

Vedici



Le groupe de cliniques Vedici et l'université Pierre et Marie Curie ont organisé un colloque international pour faire le point sur les dernières avancées en matière de cellules souches.

Le vendredi 4 octobre, les spécialistes du monde entier étaient conviés dans les locaux de l'université parisienne Pierre et Marie Curie pour présenter leurs travaux de recherche et leurs débuts d'applications, aussi bien en cancérologie, qu'en ophtalmologie ou neurologie. L'initiative revient au groupe de cliniques Vedici et à sa filiale Seny. Créé en 2000, le groupe occupe aujourd'hui avec ses 32 établissements l'une des premières places de l'hospitalisation privée française. Seny gère des établissements de diagnostic et des centres de traitement cancérologique en région parisienne. Ce n'est pas leur coup d'essai, le groupe et la faculté ont lancé leur collaboration en 2011 avec un colloque sur les nanomédecines. Et ils ne comptent pas en rester là, un rendez-vous sur la génomique est déjà pris pour l'année prochaine.

Concernant le thème de cette année, « C'est le moment de faire le point sur ce qui se fait et pourrait se faire demain. Les choses vont très vite. Dans l'une des présentations, l'un des intervenants faisait référence à des travaux anciens datant de 2010.

Les cellules souches vont révolutionner de nombreuses spécialités », affirme le professeur Serge Uzan, Président du colloque, doyen de la faculté de médecine Pierre et Marie Curie et directeur de l'Institut universitaire de cancérologie. « Nous observons un phénomène d'accélération de la recherche fondamentale et l'ouverture d'un champ thérapeutique potentiel avec les cellules souches. Le fait que le professeur Yamanaka ait reçu un Prix Nobel (en 2012) en moins de six ans montre bien l'ampleur de la révolution », explique Jérôme Nouzarède, Président directeur général et co-fondateur de Vedici. « Depuis 2009, le secteur libéral est autorisé à participer à la recherche clinique et nous souhaitons mettre toutes nos compétences au service de la recherche et des malades. Avec ce colloque, nous voulons permettre à tous nos médecins de s'informer sur les innovations, les accompagner dans une logique d'anticipation et de prospective. » La loi autorisant la recherche sur les cellules souches embryonnaires en France n'a été validée que cet été. Le nouveau texte adopté prévoit de passer d'un régime « d'interdiction assortie de dérogations » à un régime « d'autorisation encadrée ». « Il y a encore deux ans, on ne pouvait que sur dérogation. Aujourd'hui, nous avons enfin la

possibilité de faire de la recherche ! », déclare le professeur Luc Douay, directeur scientifique de l'Établissement Français du sang, chef de service à l'Hôpital Saint-Antoine et directeur d'équipe à l'université Pierre et Marie Curie. Les avancées en matière de cellules souches pourront notamment permettre de pallier les problèmes de pénurie et de compatibilité liés aux greffes d'organes. Mais également de créer et d'étudier des cellules modèles pour développer des médicaments efficaces. Et les résultats sont déjà là. « Les applications se développent pour la dégénérescence maculaire liée à l'âge, mais surtout la maladie de Charcot et la sclérose en plaque. Grâce aux cellules souches, on voit des cas de patients atteints de sclérose en plaque en fauteuil roulant qui parviennent à remarcher tout à fait normalement », mentionne le docteur Michel Bodkier, co-fondateur de Vedici. « Après un infarctus, on peut maintenant injecter des cellules souches directement dans la région touchée pour qu'elles colonisent et redonnent vie aux cellules mortes. Les recherches du professeur Smadar Cohen passent en phase clinique, ça arrive à toute vitesse ! », se réjouit le docteur Bodkier. « Nous pouvons prévenir les détériorations et sauver des vies humaines. Ce n'est pas de la science-fiction, cela marche vraiment. », certifie la chercheuse israélienne Smadar Cohen qui a fait le déplacement depuis l'université Ben-Gourion de Beer-Sheva pour l'événement.

Pour aller plus loin encore, le groupe Vedici a créé un fond de dotation pour faciliter la mobilisation de ressources dédiées à la recherche et à l'innovation en santé. Il permet de financer des actions prioritaires choisies par un comité médical et scientifique indépendant. Le groupe a également été désigné par l'Académie de Médecine pour être associé en tant que fondateur à la création de sa fondation d'utilité publique, dont l'objectif est de promouvoir la médecine française.

www.vedici.fr

Texte : Johanna Sabys, envoyée spéciale de « H » au Cham

« IL FAUT RETIRER D'URGENCE LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION DE LA CONSTITUTION »

ERIK ORSENNA - LUC FERRY, INTERVIEW CROISÉE

L'ACADÉMICIEN ET LE PROFESSEUR ONT PARTICIPÉ AUX DÉBATS DU CHAM À CHAMONIX, OÙ SE RETROUVE CHAQUE ANNÉE LE GOTHA DU MONDE DE LA SANTÉ. JUSTE AVANT DE RENTRER À PARIS, ILS ONT PRIS LE TEMPS DE RÉPONDRE À « H ».



Les « peurs liées à l'innovation en santé » sont le grand sujet de débat du CHAM cette année. Pourquoi est-il important que les médecins se posent ces questions ?

Luc Ferry : Aujourd'hui, on a peur de tout : du sexe, de l'alcool, du tabac, de la vitesse, des côtes de bœuf... Le principe de précaution, qui était censé nous protéger, devient un risque majeur pour la recherche scientifique et la médecine en particulier. Beaucoup de scientifiques et des politiciens, à droite comme à gauche, considèrent qu'il faudrait retirer d'urgence ce principe de la Constitution. L'idée que la recherche pourrait avancer sans prendre de risques est absurde.

Erik Orsenna : La France est envahie par les peurs, alors que beaucoup d'autres pays vivent sur des espérances. Évidemment, quand il y a un changement, il y a des menaces pour les positions acquises mais aussi des opportunités. Nous sommes le pays qui consomme le plus d'anxiolytiques et qui déteste le plus la mondialisation. Être pris en otage par la peur, c'est toujours être en dessous de soi-même. En politique, quand on suit sa peur, on vote Front National. Parce qu'on donne la prime à la terreur au lieu de la donner à l'espérance.

Dans quelle mesure ces débats peuvent-ils faire évoluer la situation ?

Luc Ferry : Il y avait avec nous Jean-Pierre Door, un député qui va déposer une proposition de loi pour retirer le principe de précaution. Ils n'y arriveront probablement pas, mais cette proposition venant d'un député UMP, lui-même chiraquien (ndlr : Le principe a été inscrit sous la présidence de Jacques Chirac) aura le mérite de susciter un débat sur la prise de risques.

Erik Orsenna : Protéger les populations, c'est important. La responsabilité, c'est important. Mais il faut éviter les excès paralysants ! Pour 3 ou 4 cas d'allergies ou d'effets secondaires, on condamne la vaccination. Augmentant ainsi de plusieurs milliers le nombre de décès à cause d'une peur, d'une émotion légitime devant un cas particulier.

Quel conseil aimeriez-vous donner aux jeunes médecins ?

Luc Ferry : Les médecins sont plus utiles que n'importe qui sur le plan humain. Mais à côté de l'art médical, ce sont des chercheurs. Il faut qu'ils restent des veilleurs et des éveilleurs, passionnés par l'innovation scientifique, qu'ils continuent à chercher eux-mêmes ou en tout cas se tiennent au courant des avancées, car cela fait aussi partie de leur métier.

Erik Orsenna : Il y a une tentation et une nécessité de spécialisation. Mais on attend d'un médecin qu'il traite de l'entière de la personne et qu'il ne soit pas le spécialiste mondial du millimètre carré. Être spécialiste, c'est la moindre des choses, mais cela ne suffit pas. La personne est une unité. Il faut être médecin et non pas plombier.



VOTRE CABINET MÉDICAL DANS LE 92 !

À LOUER / À VENDRE

UN CABINET MÉDICAL, DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME NEUF À ANTONY (HAUTS-DE-SEINE).

D'UNE SURFACE DE 91M2, AVEC ACCUEIL, 6 BUREAUX COLLABORATEURS, ARCHIVES, PARKINGS, AU REZ-DE-CHAUSSÉE D'UN IMMEUBLE EN CONSTRUCTION.

LOCATION :

250 EUROS HT / m²

ANNUEL - VENTE :

NOUS CONSULTER

CONTACTEZ :

ALEXANDRE IMMOBILIER :

01 49 85 82 11

SERGE@ALEXANDRIMMO.COM



Texte : Emilie Tön
Photos : Thomas Martin pour « H »



PORTRAIT

ROMAIN, SUR TOUS LES TERRAINS

ROMAIN LOURSAC, 28 ANS,
INTERNE EN MÉDECINE DU
SPORT ET RUGBYMAN PRO
À LYON



« Avec les médecins du sport, il faut avoir une relation de confiance, pouvoir leur dire "ne dis rien à mon entraîneur sinon il me laissera pas jouer". Pour Romain Loursac, joueur professionnel dans la plus grande équipe de rugby lyonnaise (le LOU) et interne en médecine du sport depuis trois ans, connaître le terrain « ne peut être que bénéfique pour exercer. »

L'arrière du LOU n'a jamais pris le sport comme quelque chose de très sérieux. Pour lui, « c'est avant tout un moyen de s'amuser ». Mais lorsqu'on rencontre ce beau brun sur la presqu'île lyonnaise pour son shooting photo, on se rend vite compte qu'il ne plaisante pas avec les études. Pour réussir dans la médecine du sport, il va falloir assurer. D'ailleurs, la section sport-étude au lycée, c'était même pas la peine d'y penser : « Mes parents ne voulaient pas que ça me détourne de ma scolarité. » Une fois passé le bac, il quitte Valence, dont il est originaire, pour étudier à Lyon.

CHABAL — Pas question de rater médecine, quitte à travailler comme un forcené. Dès sa première année, il passe les tests pour intégrer le LOU, où il partage maintenant les vestiaires avec Sébastien Chabal. Son entraîneur lui propose alors un aménagement: il s'entraînera trois soirs par semaine et ne fera que les matchs à domicile. Mais ça devient compliqué de suivre. Après avoir redoublé sa première année, il est forcé de lever le pied sur les entraînements. En 2007, alors qu'il est en troisième année, on lui propose un contrat professionnel qu'il s'empresse de signer.

Au club, il n'y a qu'un jour de repos par semaine. Le reste du temps « de 9h à 12h et de 14h à 17h, on s'entraîne. » Et le week-end, c'est les matchs. « Moi j'avais droit à un jour de repos en plus chaque semaine, pour pouvoir réviser. » Il



prend des stages de garde de 24 heures le dimanche quand il le peut et le lundi, il a le nez dans les cahiers. Dix jours après que son équipe est passée en première division, il passe le concours de l'internat : « C'est le moment où on doit lutter pour ne pas s'endormir en pleines révisions. Autant dire que c'était compliqué. »

« ON PASSE
NOTRE TEMPS
DANS DES
STADES REMPLIS,
DONC LA
PRESSION,
ON A APPRIS
À LA GÉRER »

PRESSION — Heureusement, il n'est pas de nature stressée: « On passe

notre temps dans des stades remplis, donc la pression, on a appris à la gérer. » Pour l'aider, il a aussi sa copine, Aurélie, qui le pousse à réviser et qui lui prête ses fiches.

Mais surtout, dans le sport comme à la fac, il a l'esprit de compétition, « ça me pousse à me dépasser. »

Maintenant qu'il est interne, Romain a trouvé le bon compromis pour partager sa semaine entre l'hôpital et le rugby. « Jérôme Etienne, le doyen de Lyon-Est, et François Noël Gilly, le Président de Lyon 1, ont vraiment été à mon écoute et ont trouvé un moyen d'arranger l'hôpital et le club. » Ses entraîneurs sont heureux d'avoir un joueur qui étudie, mais ça marche « parce qu'il n'y en a qu'un ». Le Président du LOU a toujours soutenu sa démarche : « Il n'y en a pas beaucoup qui auraient accepté de ne pas avoir un joueur à 100%. »

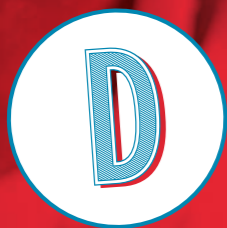
Il fera son internat en six ans au lieu de trois, en validant un semestre par an. Durant les trois jours par semaine où il est à l'hôpital, il est « en surnombre » : « Comme ça, les autres peuvent souffrir un peu quand je suis là, mais si ce n'est pas le cas, le service tourne quand même. »

**SES PETITS PATIENTS RUGBYMEN
LE RECONNAISSENT
QUAND IL SOIGNE
LEURS TIBIAS CASSÉS**

Avantage lorsqu'il était au service orthopédie de la pédiatrie : ses petits patients rugbyman le reconnaissent quand il soigne leurs tibias cassés.

C'est bien mimi mais en attendant, Romain est soumis à une hygiène de vie dont la plupart de ses camarades espèrent bien se passer. Chaque année, il s'accorde un voyage et, si l'emploi du temps le permet, deux ou trois week-ends de détente. Le reste du temps, il sort peu : pas d'alcool ni de clopes, une bonne alimentation « même si c'est compliqué de bien manger à l'hôpital » et, en principe, de bonnes nuits. Mais ça, il a appris à y renoncer.

Suivre Romain Loursac sur twitter :
@Romainloursac



DOSSIER

MILITANTS EN BLOUSE BLANCHE

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET EUROPÉENNES :
DES INTERNES EN CAMPAGNE

Texte : Elsa Bastien

Photos : Karim Benyelles pose pour « H », photographié par Edouard Sanville

SUR LES 577 DÉPUTÉS QUI SIÈGENT À L'ASSEMBLÉE, 26 SONT MÉDECINS. MAIS AURONT-ILS UNE RELÈVE ? POUR « H », ELSA BASTIEN A RENCONTRÉ DES INTERNES EN MÉDECINE ENGAGÉS AU PS, À L'UMP OU AU MODEM. ALORS QUE LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET EUROPÉENNES APPROCHENT, ILS SE PRÉPARENT À ENTRER EN CAMPAGNE À NANCY, LA ROCHE-SUR-YON, LEVALLOIS OU AILLEURS.

.....

C'est un samedi après-midi, autour d'une tasse de café siglée de la mairie de Levallois, dans les Hauts-de-Seine, que l'on rencontre Karim Benyelles, jeune conseiller UMP et

interne en ophtalmo. Certes, on retrouve beaucoup de médecins sur les bancs de l'Assemblée, 26 sur 577, une quarantaine si l'on prend l'ensemble des professions de santé, mais les internes militants ne sont pas si nombreux que ça... Internat et engagement politique ne semblent pas faire bon ménage.

Pourtant, certains s'en sortent plutôt bien, et parviennent même à avoir de belles responsabilités d'élus, comme Karim donc, 27 ans, fines lunettes et costard ajusté. Il a pris sa carte en 2005, en P2, après avoir entendu un discours de Sarkozy. Avant ça, sa seule certitude était qu'il était « plutôt à droite ». L'envie de faire de la politique ne l'a plus quitté depuis. « Je n'allais plus en cours, seulement en stage. Comme un

« ÊTRE MÉDECIN, C'EST UN SUPER MÉTIER QUI NOURRIT NOTRE RÉFLEXION POLITIQUE »

Pas Karim, qui a réussi l'exploit d'être élu au moment où il s'agit de planter son nez dans ses bouquins. « Il y a eu un vrai avant et un après : en P2 et en D1, j'étais un militant insouciant, c'était mon adolescence politique. J'ai été élu en D2, conseiller à la sécurité. J'ai dû sérieusement organiser mon temps », raconte celui, qui, pour l'anecdote, adore tout particulièrement célébrer les mariages (150 en six ans, tout de même).

VIE POLITIQUE ET INTERNAT — Si Karim a déjà fait l'école buissonnière pour squatter la permanence de Levallois, Cyril, interne en médecine générale à Angers, n'a pas souvent raté de cours pour faire du porte-à-porte ou du tractage. « Il y a quand même pas mal de choses que tu peux faire en dehors du

jeune qui sèche les cours pour faire du rock ou jouer au foot », rigole-t-il. On pourrait croire que l'ENC approchant, les militants mettent un coup d'arrêt à leur engagement.

travail, le soir ou le week-end, comme la rédaction d'un programme politique. Ça n'empiète pas sur les cours », explique celui qui a été notamment président départemental des Jeunes Démocrates. Mais ça empiète bel et bien sur les révisions pour les partiels. « Tout dépend si tu veux être bien classé ou pas. Si tu veux t'engager pleinement dans tes études et être dans les premiers, ce n'est pas compatible avec un engagement fort. Si j'avais voulu être cardiologue, ça aurait été différent. Moi j'étais en fin de classement ! » sourit-il. Mais s'intéresser à la politique peut aussi permettre de s'aérer un peu l'esprit. Et d'être plus efficace ? « Paradoxalement, chercher des informations sur internet, lire des revues de presse... C'était un temps de détente pour moi par rapport aux journées monotones et routinières », explique Adrien, interne à Lille, et utilisateur assidu de Twitter. « Bon, je n'ai pas fait un très bon résultat à l'ECN et certains diront que j'ai passé trop de temps à regarder les émissions Mots croisés et BFM politique, mais mon classement n'est pas forcément lié à ça ! », rigole le petit nouveau. Il s'est engagé à l'UMP après les dernières élections présidentielles, s'est encarté dans la foulée et a beaucoup appris en traînant sur Twitter. D'ailleurs, s'il en est là aujourd'hui, c'est un peu grâce à Valérie Pécresse : la députée UMP des Yvelines a invité son 100 000^e abonné Twitter à un repas et Adrien a donc éterné son engagement en trinquant avec des politiques. Bel accueil pour ce Lillois d'adoption, venu dans le Nord pour son internat en santé publique. « Ma spé me laisse un peu plus de temps que d'autres, c'est vrai. En ce moment je suis à l'ARS, j'ai des horaires de bureau, de 8h30 à 18h30, et pas de gardes », explique-t-il. « Et puis on parle de politique de santé, ça me plaît, ça m'ouvre des portes intéressantes, qui sont en accord avec mon envie de faire de la politique. Ça

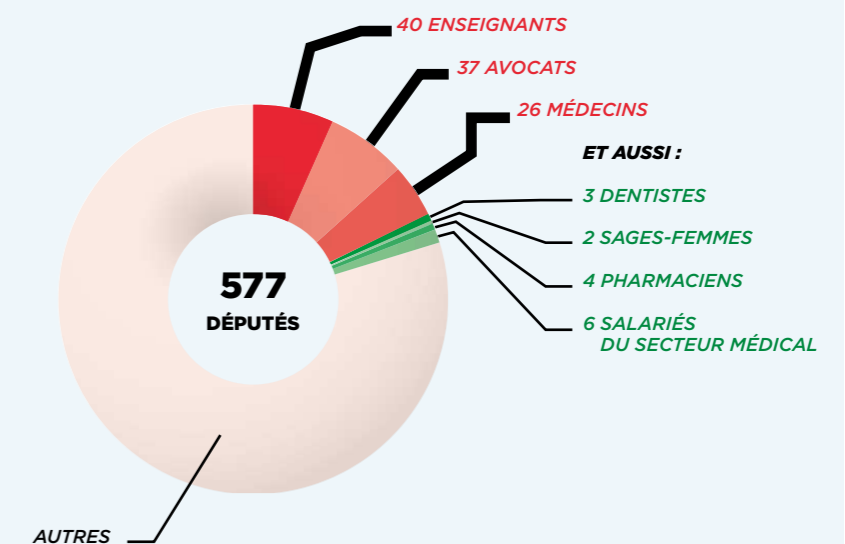
se recoupe beaucoup au final ! » Pour Jérémie Allorent, socialiste, ce sont aussi les stages qui ont mis un frein à son engagement politique, pour des raisons purement géographiques. « Ces six derniers mois, j'étais aux urgences à la Roche-sur-Yon, et je devais faire le trajet tous les soirs », explique ce médecin généraliste, qui a bouclé son internat il y a tout juste quinze jours. Impossible d'assister aux réunions du parti, une fois par mois. C'est pendant son externat qu'il pouvait participer à la vie du parti, et même tracter entre midi et deux quand il pouvait. Concilier vie politique et internat, c'est surtout une question d'équilibre pour Matthieu Dapp, interne en obstétrique et responsable des jeunes UMP de Meurthe-et-Moselle. « Aucune de mes deux activités n'a bloqué l'autre pour l'instant. Là, je m'investis pour les municipales à Nancy, ça continue à bien rouler... on verra par la suite ! »,

philosophe-t-il. Les veilles d'élection motivent tout autant Cyril Begue, en Maine-et-Loire. Il a « toujours été centriste » mais c'est la percée de Bayrou en 2007 qui l'a convaincu de s'engager. Il n'a pas fait les choses à moitié et il est vite devenu président des Jeunes Démocrates de Loire-Atlantique pendant son externat. En plus d'avoir son emploi du temps alourdi par un master supplémentaire, cet interne en médecine générale a dû quitter Nantes pour Angers. Résultat : une pause avec la politique d'un an et demi même s'il a « bien envie de [s]e réengager ». Et d'être sur une liste ? « On verra bien ! »

MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE — En fait, le principal problème, ce n'est pas tant la charge de travail que la mobilité « forcée » des étudiants. « L'internat a compliqué les choses, souligne Cyril. J'avais l'habitude de travailler avec les élus nantais sur des projets, et même au



À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



**« ON N'EST PAS TOUS
DES MONOMANIAQUES
DE LA SANTÉ »**

ÉTIENNE TÊTE



**IL Y A LES COLLEURS D’AFFICHE
DU DIMANCHE, CEUX QUI RÉDIGENT
DES NOTES CHAQUE SOIR
APRÈS AVOIR PASSÉ LA JOURNÉE
À L’HÔPITAL, ET CEUX QUI**

DÉCIDENT CARRÉMENT D’ABANDONNER LA MÉDECINE POUR SE CONSACRER À LA CHOSE PUBLIQUE. C’EST LE CAS D’ÉTIENNE TÊTE, ÉLU VERT, SOUVENT QUALIFIÉ DE « TRUBLION DE LA VIE POLITIQUE LYONNAISE ». L’ANCIEN GYNÉCO EST DÉSORMAIS DEPUIS DEUX ANS DEVENU... AVOCAT!

Vous êtes entré en politique très jeune...

Oui, je débutais mon internat de gynéco-obstétrique, en 1983. J’ai commencé en étant conseiller municipal d’opposition, je n’étais pas indemnisé donc je ne pouvais pas m’y consacrer à plein temps, et je n’avais donc pas une activité débordante. Bon, il y avait bien les périodes de campagnes électorales, puis les manifs! C’était le démarrage du chantier du réacteur nucléaire Superphénix.

Comment était perçu votre engagement?

Oh à l’époque, les écolos étaient une curiosité amicale, des gentils qui ne font pas vraiment de la politique... C’étaient les tout débuts de l’écologie politique, on n’avait aucun élu. En tout cas, ça ne choquait pas du tout. Autour de moi, il n’y avait pas énormément de médecins qui faisaient de la politique, mais j’ai beaucoup d’amis qui faisaient ou font de la musique, du droit, bref, qui ont bien d’autres passions... On n’est pas tous des monomaniaques de la santé!

Et un jour, vous vous êtes dit que vous alliez vous consacrer pleinement à la politique...

J’ai été gynéco-obstétricien jusqu’en 1993. À ce moment là, j’étais conseiller régional donc je me suis mis de fait à exercer pleinement. C’était un choix de conviction, vu le statut social de l’époque, sans sécu sociale, sans garantie d’emploi, c’était spartiate... Pendant un premier temps, je me suis dit que je pourrais toujours revenir à la pratique de la médecine, mais en 2001, je suis devenu adjoint au Maire, j’étais indemnisé. En fait, la question s’est posée différemment: je ne me suis jamais installé, j’ai toujours fait des remplacements dans les hôpitaux. On ne peut pas être médecin dans le privé, avec un cabinet, et cumuler cette activité avec la vie politique. Ceux qui cumulent sont des hospitalo-universitaires. Quand ils ne sont pas là, on ferme les yeux.

Et vous n’avez jamais eu de petit pincement après avoir quitté la médecine?

La gynéco-obstétrique est un métier formidable. D’abord parce qu’on assiste à des moments heureux de la vie des gens, les accidents de naissance étant exceptionnels... La politique, en revanche, c’est très dur, dans les rapports avec les autres élus. Il y a un phénomène de crocodiles dans le marigot. Les médecins, eux, poursuivent tous le même objectif : aider les gens.

Sur Twitter : @EtienneTete



niveau presse, il faut tout reconstruire. Ce qui est bien tombé, c’est qu’au même moment, j’ai eu des responsabilités nationales : je suis devenu vice-président des Jeunes Démocrates. » Pas facile donc, de reconstruire un ancrage local une fois sa spé choisie.

Si Adrien n’a jamais eu de responsabilités politiques, changer de ville l’a poussé à redessiner son engagement. Il vient de quitter Lyon pour son premier semestre d’internat et n’a « pour l’instant pas eu l’occasion de mener des actions concrètes », même s’il est en contact avec l’équipe locale. « À sept mois des municipales, c’est difficile de s’impliquer quand on ne connaît pas la ville et les politiques sur place. Ceci dit, c’est aussi une phase de découverte intéressante. »

De là à choisir sa spé en fonction de sa vie politique? Pas vraiment. Tous sont catégoriques : c’est toujours la carrière médicale qui prime, même quand les opportunités se font belles. Karim estime que la médecine l’a emporté deux fois. « J’ai refait ma D4 parce que je n’étais pas content de mon résultat, explique-t-il, soit une année de plus dans ses bouquins, et j’ai choisi un internat à Reims plutôt qu’une spé dans ma ville, peut être moins contraignante mais qui me plaisait moins. Si j’avais rogné sur ce que je fais professionnellement, j’aurais pu continuer un parcours politique bien démarré », avance celui qui a été respectivement conseiller à la Sécurité publique, puis aux Affaires scolaires et maintenant à la Santé. Ne pas être à Levallois — où il a tout de même un pied à terre — c’est être un peu moins légitime pour être inscrit sur la liste UMP pour les prochaines élections par exemple.

MÉDECINE 1 - POLITIQUE 0 — Cyril a lui aussi toujours fait le choix du médical. Déjà parce qu’il aime « faire plusieurs choses différentes » mais aussi parce que le MoDem est un trop petit parti pour qu’il se risque à s’y consacrer pleinement. « Et puis on se retrouve avec des gens qui font de la politique depuis trente ans et qui sont déconnectés de la vie réelle! Etre médecin, ■■■



« MA PREMIÈRE FOIS À L'ASSEMBLÉE, J'AVAIS L'IMPRESSION D'ÊTRE RETOURNÉ EN P1 »

OLIVIER VÉRAN
Député (PS) de l'Isère



À 33 ANS, CE NEUROLOGUE GRENOBLOIS, ANCIEN PORTE-PAROLE DE L'ISNI, SIÈGE SUR LES BANCS DE L'ASSEMBLÉE, CÔTÉ SOCIALISTE.

Olivier, vous avez été propulsé député à 32 ans!

Mon parcours politique n'est pas si récent que ça... J'ai commencé en étant conseiller municipal enfant à l'âge de 10 ans à Gyères, près de Grenoble ! Déjà à l'époque, j'avais fait une campagne, collé des affiches, siégé au Conseil municipal, ensuite j'ai fait mes études, sans aucun investissement politique. J'ai fait médecine et donc j'ai commencé à m'intéresser à la cause des internes, en étant porte-parole et vice-président de l'Isni.

Avez-vous été surpris quand Geneviève Fioraso vous a proposé d'être son suppléant?

Oh je la connaissais depuis cinq ans, je l'avais vu plusieurs fois, pendant la grève des internes contre le PLFSS par exemple. On avait bien discuté et je lui avais dit que j'étais passionné par ces questions-là.

Vous vous souvenez de votre première fois à l'Assemblée?

Oui, c'était pour une séance de questions au gouvernement et... je me suis retrouvé en P1. Des cris, des interpellations, des « assis devant! », on tape avec les tablettes pour faire du bruit, il ne manque que les avions en papier pour qu'on se croie en amphithéâtre de médecine. Au-delà de l'anecdote, j'ai trouvé l'ambiance surréaliste quand je suis arrivé ici. Puis j'ai découvert que derrière ce qu'on perçoit comme citoyen se cache une masse de travail énorme...

Être médecin ne vous manque pas?

Je suis en disponibilité pour mandat mais j'ai une vacation au CHU une matinée par semaine. Lundi, j'ai quitté ma blouse à 12h10, à 12h35 j'étais dans le train et à 15h30 je commençais l'examen du budget de la sécu, pendant lequel on parlait de l'hôpital public... C'est important de garder un pied dans la pratique de la médecine, déjà parce que si j'ai fait douze ans d'études, ce n'est pas pour arrêter tout de suite; ensuite parce que je ne m'inscris pas dans une carrière longue en politique, j'ai un travail à côté. En fait, ce qui est le plus dur aujourd'hui c'est de concilier une vie de famille et de député. Lundi, j'ai commencé à 8 h au CHU, j'ai fini à 4 h 30 à l'Assemblée, et j'y suis retourné le lendemain, il n'y a pas de repos de sécurité ! Mais évidemment, je n'ai aucun regret. C'est passionnant, vraiment.

Comment expliquez-vous que les médecins soient si nombreux à l'Assemblée?

Le lien est clair, les médecins sont souvent des élus locaux, et la marche est plus facile à gravir de maire à député. Ceci dit, nous sommes moins nombreux qu'avant. Et puis, c'est une profession corporatiste, soudée, avec de fortes convictions et qui n'hésite pas à les revendiquer. Cette façon de considérer son métier, c'est déjà une façon de faire de la politique.

Sur twitter : @olivierveran

c'est un super métier, et en plus, c'est un métier de contact qui nourrit notre réflexion politique, surtout en médecine générale ».

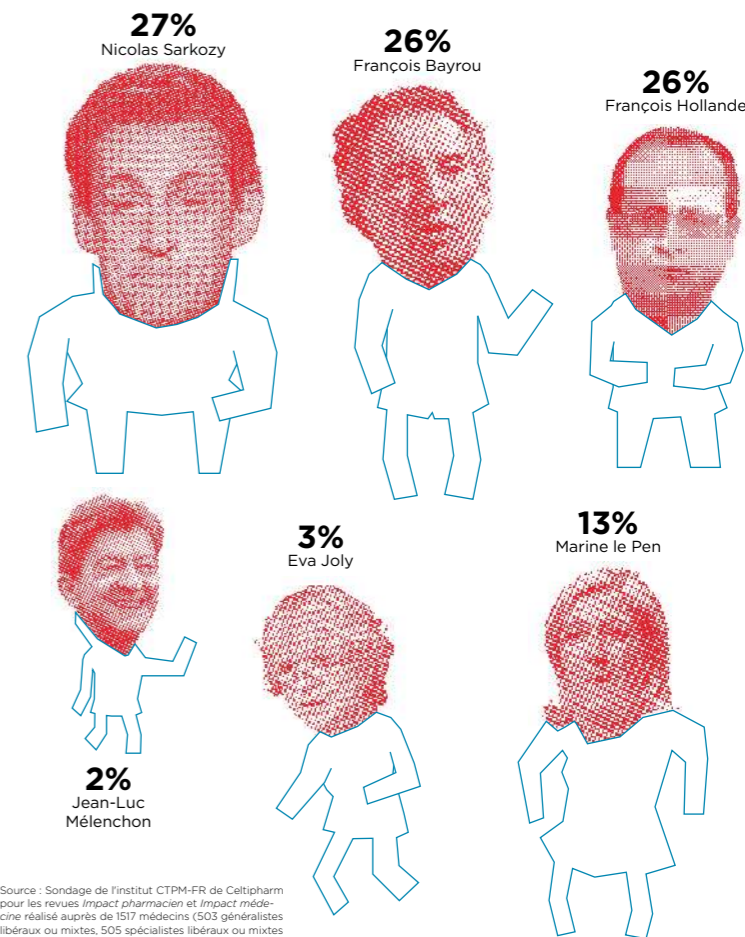
Jérémie, lui, estime que son engagement politique ne lui a pas apporté grand-chose dans sa pratique de la médecine. « En revanche, être médecin et socialiste m'a permis d'affirmer mes convictions en débattant avec mes collègues, vu que ce n'est pas un milieu très orienté à gauche. Ce sont des discussions très riches ! » Des étudiants dont le vote penche plutôt à droite (lire l'entretien avec le sociologue Bruno Cautrès p. 25) et pas spécialement engagés. « Sur une promo de 180 étudiants, à Nantes, Cyril et moi étions les seuls à avoir un engagement politique », se souvient Jérémie. Les deux jeunes hommes étaient également très impliqués au niveau syndical, quand Cyril était président de la corporation, Jérémie s'investissait dans une association de solidarité internationale, avant de devenir président du syndicat des internes de médecine générale de l'Ouest. « Au final, je ne pense pas que l'engagement politique soit incompatible avec les études de médecine. Du moins, si je ne me suis pas beaucoup investi au PS, ce n'est pas par manque de temps mais plutôt parce que j'en consacrais déjà énormément à mon engagement syndical », estime-t-il.

Pas trop contraignante alors, la vie politique d'un interne ? Matthieu a le mot de la fin : « C'est une passion, pas une punition ! » •



MAIS POUR QUI VOTENT LES MÉDECINS ?

Texte : Elsa Bastien



Source : Sondage de l'institut CTPM-FR de Celtipharm pour les revues Impact pharmacien et Impact médecine réalisé auprès de 1517 médecins (503 généralistes libéraux ou mixtes, 505 spécialistes libéraux ou mixtes et 509 spécialistes hospitaliers) - février 2012.

ON ENTEND PARFOIS QUE LES MÉDECINS VOTENT À DROITE, ON DIT SOUVENT QU'ILS REJETTENT LES EXTRÊMES. LE SOCIOLOGUE BRUNO CAUTRÈS, CHERCHEUR AU CEVIPOF ET PROF À SCIENCES PO PARIS DÉMÊLE POUR « H » LE VRAI DU FAUX. ENTRETIEN.



Bruno Cautrès,
sociologue

Est-ce vrai que les médecins votent à droite?

Le vote des médecins est, d'une manière générale, orienté à droite à l'image des autres professions libérales ou indépendantes. Il existe en France un fort clivage politique entre le monde des travailleurs indépendants (artisans, commerçants, professions libérales, chefs d'entreprises) et le monde des travailleurs salariés qui, notamment ceux du public, sont majoritairement de gauche. Des nuances existent bien sûr et ce modèle général connaît des exceptions.

Les médecins votent-ils de manière homogène?

Comme pour toute catégorie socio-professionnelle, le regroupement des médecins dans une même catégorie masque en partie une diversité : spécialistes, généralistes, hospitaliers connaissent des différences. De même, on peut faire des différences selon le lieu d'exercice (en ville, en milieu rural). Une identité de profession existe néanmoins, à la fois comme profession libérale et comme acteur essentiel du système de soins français.

Pourquoi sont-ils si nombreux sur les bancs de l'Assemblée, malgré des études éloignées de la politique?

Leur haut niveau d'études et leur position dans la société, c'est-à-dire au contact de beaucoup de gens, les conduit à s'intéresser beaucoup à la politique. Les questions de soins médicaux et de gestion de ces soins dans notre pays constituent un enjeu politique qui est débattu. Il n'est donc pas étonnant que des médecins s'engagent en politique. Pour les partis politiques, leur capital de notoriété et de contact avec les gens est un atout précieux.

Sur quelles grandes questions économiques ou sociétales se retrouvent-ils?

Les questions économiques et notamment la question des taxes, des impôts, et plus globalement la question du contrôle de leurs activités et de leurs actes par l'Assurance Maladie sont des points qui font l'objet d'un fort intérêt parmi les médecins. Au plan sociétal, leur fort capital culturel, dû à leur niveau d'études, les conduit à des positions assez tolérantes, à l'image des autres groupes sociaux à fort capital culturel.

Est-ce que les propositions des partis en matière de politique de santé sont déterminantes pour leurs choix?

Comme tous les électeurs, les médecins tiennent compte des propositions des candidats mais leur vote est, comme pour les autres électeurs, largement déterminé par des variables sociologiques et politiques qui précèdent le fait d'être médecin : par exemple le milieu d'origine, la socialisation politique au sein de leur famille, la religion et la pratique religieuse.

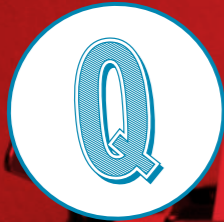
Les médecins constituent-ils un électorat acquis ou volatile?

Il s'agit d'un vote sociologique, politique et d'identification. Peu de médecins vont passer d'un vote de droite à un vote de gauche, simplement parce que tel candidat de gauche chercherait à les séduire.

Le vote des médecins a-t-il varié ces dernières décennies?

La diversification sociologique de l'origine sociale des médecins, bien que toute relative, a dû avoir des effets; la place des médecins dans la société, toujours symboliquement très importante, a connu des évolutions : le médecin est sans doute moins qu'avant un référent pour les patients, mais il conserve néanmoins un fort capital de prestige. Les évolutions politiques du corps médical viennent en écho des évolutions plus générales du corps électoral : poussée de certaines tendances politiques, sentiment de désillusion face à la politique, sentiment d'être à la fois un maillon essentiel de cohésion sociale et de ne pas être assez reconnu en cela par les hommes politiques.

« LE VOTE DES MÉDECINS EST ORIENTÉ À DROITE, À L'IMAGE DES PROFESSIONS LIBÉRALES »



QUESTION PRATIQUE

LE MÉMO DE L'INTERNE EN REMPLACEMENT

CONSEIL DE L'ORDRE, URSSAF,
INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ... LA RÉDACTION
DE « H » VOUS AIDE À SURMONTER LES EMBÛCHES

Par : la rédaction de « H »

Voici venu le temps... des remplacements. Vous êtes passionnés par votre métier, dévoués à vos patients... Vous allez aussi devenir accros aux formalités administratives! Bonne nouvelle, l'inscription en UFR de médecine pourrait bientôt ne plus être une obligation pour remplacer.

1. VÉRIFIEZ LES CONDITIONS POUR REMPLACER

Vous souhaitez effectuer un remplacement en médecine générale? Pour cela, vous devez justifier de la validation de 2 stages hospitaliers et d'un stage chez un praticien.

Vous envisagez d'effectuer un remplacement dans une autre spécialité? Vous devrez justifier de conditions de niveau d'études qui dépendent de votre spé (voir le détail sur bit.ly/1hg3wl).

2. OBTENEZ VOTRE LICENCE DE REMPLACEMENT

Effectuez la demande auprès du Président du conseil départemental de l'Ordre des médecins de votre département de résidence.

Vous devrez fournir :

- une belle photo d'identité
- une photocopie de votre pièce d'identité
- le relevé de stage délivré par l'UFR, attestant que vous avez validé les stages réglementaires
- le formulaire d'obtention de la licence de remplacement rempli et signé, à télécharger sur le site du Conseil de l'Ordre de votre département
- si vous êtes inscrit à la fac, votre certificat de scolarité (l'inscription en UFR de médecine pourrait bientôt ne plus être obligatoire - voir notre enquête page 28).

Pensez à souscrire à une assurance responsabilité civile professionnelle. Elle est obligatoire, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre syndicat de ville à ce sujet.

3. TROUVEZ VOTRE REMPLACEMENT

Pour trouver votre remplacement, vous pouvez contacter le Conseil départemental de l'Ordre des médecins. Les sites commerciaux dédiés aux remplas sur Internet proposent également des offres.

4. SIGNEZ VOTRE CONTRAT DE REMPLACEMENT

Quelle que soit la durée du remplacement, vous devez signer un contrat de remplacement et le communiquer au Conseil départemental de l'Ordre. Attention, l'absence d'autorisation peut entraîner des conséquences administratives et pénales lourdes! Un contrat-type est en ligne sur le site de l'Isni : bit.ly/1i0OTRZ

5. AFFILIEZ-VOUS À L'URSSAF

Vous devrez vous affilier à l'Urssaf, au plus tard dans les 8 jours qui suivent le début de votre exercice. Cela se fait en ligne sur leur site, en cliquant sur l'onglet « déclarer une formalité ». Si vous avez moins de 26 ans, demandez à bénéficier de l'ACCRe, qui vous permettra d'être exonéré d'une partie des cotisations sociales pendant 2 ans.

6. OUVREZ UN COMPTE BANCAIRE SÉPARÉ

On vous recommande vivement de gérer vos recettes de remplacements libéraux sur un compte bancaire dédié. Attention, pensez à mettre de côté environ 40% de vos recettes libérales sur ce compte afin de payer l'URSSAF que vous ne déclarerez pour la première fois que l'année fiscale suivante (attention aux mauvaises surprises!).

Plus de conseils et d'astuces sur les remplacements sur le site de l'InterSyndicat National des Internes : bit.ly/1jhcL5S

L'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ, OBLIGATOIRE POUR REMPLACER ?

« PLUS POUR TRÈS LONGTEMPS »
RÉPOND À « H » LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Si le Conseil de l'Ordre des médecins maintient qu'un interne peut effectuer un remplacement à la condition qu'il soit inscrit en UFR de médecine, le ministère de la Santé assure à « H » qu'un décret est en préparation, qui ouvrira « un contexte juridique favorable aux remplacements par des internes non inscrits en faculté de médecine ».

« Je ne voulais pas perdre la main. J'ai validé mon 6^{ème} semestre, j'ai déjà fait des remplacements cette année, mais ma licence vient d'expirer et ma fac de médecine n'a pas voulu, à juste titre, valider mon inscription », explique Arnaud, qui vient de prendre une année de disponibilité pour ajouter à son cursus un master 2 en sciences. « Le Conseil de l'ordre m'a répondu que le refus était systématique sans inscription en fac de médecine. Ils m'ont demandé de soumettre mon problème au service juridique mais j'attends toujours une réponse... »

CONSEIL DE L'ORDRE — Voici déjà celle du Docteur Jean-Marie Faroudja, Président de la section éthique et déontologie du Conseil national de l'Ordre des médecins : « Si les jeunes médecins n'entrent pas dans le cadre du texte (ndlr L 4131-2 du code de la Santé publique), ce n'est pas possible. Il faut être rattaché à une faculté de médecine. » Seulement, depuis sa modification en 2009, l'article ne mentionne plus que l'interne doit être inscrit en médecine. « Aujourd'hui, l'article 65 du code de la déontologie médicale précise bien qu'un médecin peut être remplacé par un confrère ou un étudiant répondant aux conditions et étant inscrit en médecine », justifie le docteur Faroudja qui tient à préciser « qu'il n'y a qu'en France que les étudiants ont le droit d'effectuer des remplacements. Partout ailleurs, il faut valider sa thèse! »

En l'état actuel des choses, Me Vianney Petetin, avocat en droit public des affaires, confirme que « le texte ne permet pas une délivrance de licence si l'interne

**« LE CONSEIL DE L'ORDRE
M'A RÉPONDU QUE LE REFUS ÉTAIT
SYSTÉMATIQUE SANS INSCRIPTION
EN FAC DE MÉDECINE »**

n'est pas étudiant. Mais c'est un article réglementaire qui précise le terme étudiant. Pas la loi. On peut d'ailleurs s'interroger sur ce décret qui rajoute une condition que la loi ne prévoit pas ». Quant à l'article 65 du code de déontologie médicale évoqué, « il ne précise pas "étudiant en médecine". Il s'agit d'un commentaire du texte, de l'interprétation du Conseil de l'ordre qui n'a pas de valeur juridique ». Néanmoins, suite aux réclamations des internes sur la question et à la mobilisation de l'ISNI notamment, comme nous le rappelle le Docteur Faroudja, « le Conseil de l'Ordre a interpellé le ministère de la Santé à ce sujet et attend toujours ses solutions. » L'attente ne devrait plus être très longue.

Selon Christine Gardel, adjointe au sous-directeur des ressources humaines du système de Santé, la Direction générale de l'offre de soins est sur le point de traiter la question et de rédiger courant décembre « un contexte juridique favorable aux remplacements par des internes non inscrits en faculté de médecine. » Précisément, il devrait s'agir d'une « possibilité d'effectuer des remplacements, lors de la première année d'une mise en disponibilité pour convenance personnelle, lorsqu'un bon déroulement de la maquette aura été validé ». Christine Gardel précise qu'un décret sera pris rapidement « pour préciser tous les cas particuliers, notamment en fonction de la position de l'interne dans le déroulé de sa maquette, de façon à bien définir les critères de la licence de remplacement ». Pas de date précise concernant sa mise en application pour l'instant, seulement « un horizon 2014 ».



STÉPHANIE COQUELIN

L'ASSURANCE VIE C'EST QUOI ?

L'assurance vie est avant tout une solution d'épargne.

Elle vous permet de :

- vous constituer un capital dans le temps, par des versements programmés ou ponctuels sur votre contrat ;
- faire fructifier votre épargne (grâce aux intérêts générés) ;
- répartir les risques, en diversifiant vos placements au sein d'un même contrat, autrement dit en ne mettant pas tous vos œufs dans le même panier.

Titulaire d'une assurance vie, vous restez maître à bord : c'est vous qui décidez de la durée de votre placement et de la manière dont vous souhaitez répartir votre épargne.

L'ASSURANCE VIE C'EST POUR QUOI ?

Si votre épargne reste disponible à tout moment, l'assurance vie a pour objectif principal le financement de vos projets de moyen et long termes.

C'est un placement tout à fait recommandé si vous envisagez par exemple l'achat d'une voiture ou de votre résidence principale, mais également si vous devez financer votre installation en libéral ou tout autre projet professionnel. L'assurance vie permet aussi de préparer votre retraite et l'avenir de vos enfants (études) dans d'excellentes conditions. Enfin, c'est un moyen fiscalement et réglementairement avantageux de transmettre son patrimoine.

L'ASSURANCE VIE C'EST POUR QUI ?

Contrairement aux idées reçues, l'assurance vie s'adresse à tous les types d'épargnants : jeunes et

LE RENDEZ-VOUS DE LA MACSF... STÉPHANIE RÉPOND À VOS QUESTIONS SUR L'ASSURANCE VIE

En tant qu'interne, vous percevez désormais un « vrai salaire », et non plus de simples indemnités de stage. De quoi peut-être envisager l'avenir différemment et mettre un peu d'argent de côté pour réaliser vos projets. Parmi les produits d'épargne à disposition, l'assurance vie cumule les avantages.

moins jeunes, personnes aux revenus modestes ou plus aisés, débutants et chevronnés, de nature prudente ou plus « dynamique ».

Pour ouvrir un contrat, nul besoin de disposer d'un capital important : le minimum de versement exigé reste, dans la majeure partie des contrats, très abordable (ex : 30€ à la MACSF si vous choisissez le prélèvement automatique).

SUIS-JE OBLIGÉ DE VERSER TOUS LES MOIS ?

Pas du tout. Vous n'avez aucune obligation de versement. Une fois votre versement initial enregistré, vous êtes libre d'effectuer des versements ponctuels ou de mettre en place un prélèvement automatique.

MON ARGENT EST-IL BLOQUÉ ?

Non, c'est ce que l'on croit souvent, à tort. Votre argent reste disponible à tout moment. En cas de besoin, vous pouvez décider de retirer tout ou partie des sommes disponibles. Néanmoins, les avantages fiscaux de l'assurance vie donnent leur pleine mesure à compter de 8 ans d'ancienneté.

L'ASSURANCE VIE EST-ELLE RISQUÉE ?

Oui et non. Dans la mesure où la prise de risques peut s'avérer payante, c'est aussi cela qui rend l'assurance vie intéressante. Tout dépend en fait du type de contrat que vous choisissez et de la répartition de votre épargne.

Il existe différents types de fonds :

- Les fonds en euros, dits à « capital garanti », c'est-à-dire sans risque. En versant sur ce support, vous êtes sûr de percevoir l'intégralité des sommes versées. S'y ajoutent les intérêts annuels, qui sont définitivement acquis (« effet cliquet ») et soumis à la fiscalité d'usage.

- Les fonds en unités de compte (marchés actions). Ils offrent des perspectives de rendements plus élevés car liés aux performances des marchés financiers. En contrepartie, ils peuvent présenter un risque de moins-values, et donc de pertes en capital.

Les contrats monosupport sont constitués exclusivement de fonds euros alors que les contrats multisupport sont constitués d'un fonds en euros ainsi que de fonds en unités de comptes.

Si vous ne souhaitez pas prendre de risques pour l'instant avec votre argent, vous pouvez tout à fait ouvrir un contrat multisupport et investir la totalité de votre épargne sur le fonds en euros. Vous pourrez profiter des opportunités de diversification le moment venu, par de simples arbitrages (ou transferts d'épargne) d'un fonds à l'autre, sans perdre les avantages fiscaux et l'antériorité de votre contrat.

A l'inverse si vous avez investi sur des supports dynamiques et souhaitez sécuriser votre épargne, il vous suffit de procéder à un arbitrage vers le fonds euros.

COMBIEN RAPPORTE L'ASSURANCE VIE

Là encore, la réponse dépend en grande partie de votre contrat et des performances de chaque support. Une chose est sûre : bien qu'en baisse ces dernières années, les rendements de l'assurance vie restent supérieurs en moyenne à ceux du Livret A ainsi qu'à l'inflation, même en tenant compte des différents frais et de la fiscalité.

EN BREF, QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'ASSURANCE VIE ?

- un produit accessible à tous,
- un placement sécurisé et performant,
- la possibilité d'une épargne à votre rythme et toujours disponible,
- de multiples possibilités d'investissement,
- des avantages fiscaux...

Pour plus de renseignements ou un bilan personnalisé, les conseillers MACSF sont à votre disposition.

VOUS AVEZ « H » DANS LA PEAU?
ABONNEZ-VOUS!



J'AIMERAIS M'ABONNER À « H » ET LE RECEVOIR DIRECTEMENT CHEZ MOI :

Je m'abonne pour 1 an (5 numéros) et je choisis :
Abonnement classique : 14,90 €
Abonnement de soutien : 100 €
Abonnement institutions : 300 €
(chèque à l'ordre de l'ISNI)

PAR MAIL : abonnement@magazineH.fr
PAR COURRIER :
ISNI (abonnement H)
17 rue du Fer à Moulin
75005 Paris



Jeunes médecins

CHOISISSEZ LA CARRIÈRE QUI VOUS RESSEMBLE !

Rejoignez dès maintenant Vitalia un groupe *very sympathique* composé de plus de 2 000 médecins et de 46 cliniques dans les plus beaux coins de France.

CMC DE CHAUMONT LE BOIS
CHAUMONT • HAUTE-MARNE

Un onco radiothérapeute
Un orthopédiste
Un chirurgien viscéral
Un cardiologue

CMC DE TRONQUIÈRES
AURILLAC • CANTAL

Un néphrologue
Un chirurgien viscéral
Un pneumologue
Un chirurgien gynéco
Un urologue

CHIRURGIE UROLOGIQUE
MULTI-ÉTABLISSEMENTS

Polyclinique du Sidobre
CASTRES • TARN
Clinique la Pergola
VICHY • ALLIER
Policlinique Saint-Claude
SAINT QUENTIN • AISNE
Clinique la Compassion
LANGRES • HAUTE-MARNE
Clinique Saint-Francois
CHÂTEAURoux • INDRE

...AUTRES POSTES, AUTRES SPÉ ? Consultez toutes les annonces en ligne



Contact direct : Sylvie Charlet, s.charlet@groupe-vitalia.com
www.professionmedecin.fr



GRAND ENTRETIEN

Interview : Mathieu Molard
Photos : Benjamin Barda pour « H »

MARISOL TOURAINÉ :

« IL N'EST PAS ACCEPTABLE QUE LES INTERNES SOIENT CORVÉABLES À MERCI »

LA MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ SE CONFIE À « H »

REPOS DE SÉCURITÉ, LICENCE SANTÉ, GPA, EUTHANASIE, HÔTEL-DIEU... MARISOL TOURAINÉ, RÉPOND SANS DÉTOUR À « H » SUR LES DIFFÉRENTES QUESTIONS QUE LES INTERNES SE POSENT. RENCONTRE AVEC UNE AMBITIEUSE ASSUMÉE QUI RENVOIE DANS LES CORDES « CES MESSIEURS » QUI AURAIENT UN PEU TROP TENDANCE À LA PRENDRE POUR UNE « DAME PATRONNESSE. »

J'AI LU BEAUCOUP DE VOS INTERVIEWS ET FINALEMENT JE TROUVE QUE VOUS NE VOUS DÉVOILEZ QUE TRÈS PEU. EST-CE QUE VOUS AVEZ UN RAPPORT DIFFICILE AVEC LES MÉDIAS ?

Non, pas du tout. J'ai l'impression de dire pas mal de choses ou que les journalistes, s'ils veulent chercher, peuvent trouver sans difficulté ! Je vous l'accorde, je parle plus volontiers des dossiers que je traite que de moi-même. Après, c'est vrai qu'on doit pouvoir parler de soi, parce que ça peut éclairer la façon dont on prend les décisions.

LES MÉDIAS SERAIENT RESPONSABLES DE L'IMAGE QU'ON DONNE DE VOUS ?

C'est vrai que les médias peuvent être assez moutonniers ! Un journaliste écrit quelque chose, ou quelque chose circule sur vous, et les autres titres le reprennent parfois sans vraiment vérifier leurs informations. Les journalistes qui me connaissent depuis de nombreuses années ne renvoient pas l'image d'une femme froide et distante, qui m'a parfois été attribuée, tout simplement parce que ce n'est pas du tout ce que je suis ! Mais j'en conviens, je suis assez pudique et je ne me livre pas comme ça.

ERIC WOERTH DISAIT QUE VOUS ÉTIEZ « DÉVORÉE PAR L'AMBITION », PIERRE MOSCOVICI DISAIT LA MÊME CHOSE DE MANIÈRE PLUS POLICÉE. C'EST VRAI ?

Je ne sais pas ce que ces messieurs ont comme rapport à leur carrière professionnelle ! C'est comme si, au fond, quand on est une femme, on devait être dans le dévouement. Pour ma part, j'assume une part d'ambition, ce n'est pas quelque chose de négatif. L'expression « dévorante » a tout de suite une connotation péjorative, et je ne m'y retrouve pas, pour une raison simple : je n'ai jamais défendu des causes auxquelles je ne croyais pas, et je défends toujours ce en quoi je crois. Ambitieuse, pourquoi pas. Cynique ou prête à tout, non !

EST-CE QUE QUAND ON EST UNE FEMME EN POLITIQUE ON A BESOIN D'ÊTRE ENCORE PLUS AMBITIEUSE ?

Les femmes ont tendance à sur-jouer ou à vouloir donner plus de gages, comme si elles avaient besoin de se justifier de leur envie de réussir un parcours professionnel, alors qu'on trouve normal qu'un homme veuille atteindre certains postes ou exercer des responsabilités. On n'est pas des dames de charité !



« FROIDE ET DISTANTE, CE N'EST PAS DU TOUT CE QUE JE SUIS ! »

VOUS TRAVAILLEZ COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE ?

Je ne sais pas, mais beaucoup...

UN RAPPORT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE ÉVALUE LE TEMPS DE TRAVAIL MOYEN D'UN INTERNE EN FRANCE À 83,5 HEURES. EST-CE QUE CELA NE CRÉE PAS DES RISQUES POUR LES PATIENTS ?

Les différentes enquêtes montrent que la fatigue des soignants peut nuire à la sécurité des patients, comme à celle des soignants eux-mêmes. Il n'est pas acceptable que les internes soient cor-

véables à merci. L'application du droit européen à l'ensemble des jeunes médecins en formation est une exigence. C'est un sujet prioritaire, tant la place des internes est centrale dans notre système de santé. Nous avons besoin d'une mobilisation générale de tous les acteurs, c'est pourquoi j'ai mis en place un groupe de travail qui réunit mon ministère, celui de l'Enseignement supérieur, les conférences de directeurs et de présidents de CME, les trois conférences de doyens, ainsi que toutes les instances représentatives des jeunes médecins en formation.

COMMENT GARANTIR CONCRÈTEMENT LE PRINCIPE DU REPOS DE SÉCURITÉ ?

Je prendrai dans les toutes prochaines semaines un arrêté apportant une modification de la composition des Comités d'Organisation de la Permanence des Soins (COPS) pour y intégrer un représentant des étudiants. Un renforcement de leur rôle dans l'organisation des gardes des étudiants et des internes, ainsi que dans l'évaluation du respect du repos de sécurité, sera également apporté. Enfin, le respect du repos de sécurité sera intégré

« JE SUIS FAVORABLE À CE QU'ON AILLE DE L'AVANT SUR LA QUESTION DE LA FIN DE VIE »

dans les conventions établies entre les CHU et les hôpitaux non universitaires : l'objectif est de sécuriser l'interne qui prend des gardes dans un autre hôpital que celui où il effectue son stage. J'ajoute que dans le cadre du groupe de travail mis en place, est désormais réalisée une enquête semestrielle sur le respect du repos de sécurité, pilotée par les conférences des directeurs et des présidents de CME. Elle implique étroitement les internes et aussi les étudiants. Nous serons transparents sur les résultats : ce « tableau de bord du respect du repos de sécurité » sera disponible pour tous les acteurs concernés.

QUE COMPTEZ-VOUS FAIRE POUR AMÉLIORER LA PROTECTION SOCIALE DES INTERNES ?

La question de la protection sociale est au cœur de ce groupe de travail. Une première traduction concrète sera la mise à disposition d'un guide complet de la protection sociale, élaboré en lien avec les organisations représentatives, sur la

base des questions de prise en charge les plus fréquemment rencontrées par les internes. Par ailleurs un travail de fond est en cours sur la prévention des risques psychosociaux, auxquels les internes sont potentiellement autant exposés que les autres professionnels.

LES EMPLOIS DU TEMPS TRÈS CHARGÉS DES INTERNES EMPÊCHENT BEAUCOUP D'ENTRE EUX D'ASSISTER AUX COURS OBLIGATOIRES. COMMENT Y REMÉDIER ?

Les internes sont avant tout de jeunes médecins en formation. Autrement dit, c'est autour d'elle que leur temps de travail doit s'organiser. C'est pourquoi le temps de formation universitaire sera dorénavant intégré aux obligations de service : il sera ainsi sanctuarisé. Les deux demi-journées de formation universitaire doivent figurer dans les tableaux de service : ils pourront ainsi être opposables par l'interne. J'ai par ailleurs demandé à la direction générale de l'offre de soins (DGOS), au sein du ministère, de faire le bilan des modes de financement des postes d'internes, et de leur impact éventuel sur les conditions de formation.

POURQUOI LE CESP SÉDUIT-IL SI PEU ?

C'est vrai que ces dernières années, le contrat d'engagement de service public (CESP) n'a pas atteint les objectifs qui lui ont été fixés. Mais plus qu'une question de séduction, c'est surtout une question d'information. C'est pour ça que nous avons créé dans chaque agence régionale de santé (ARS) un « référent installation ». Il a en charge l'information des jeunes médecins en formation sur l'ensemble des

dispositifs d'installation, y compris du CESP. Par ailleurs, plusieurs vidéos de présentation du dispositif sont disponibles. Mon objectif est que d'ici à 2017, 1500 CESP soient signés.

L'INFORMATION D'ACCORD, MAIS LE CESP ÉTAIT AUSSI JUGÉ TROP RIGIDE PAR BEAUCOUP D'ÉTUDIANTS !

Il a été assoupli grâce à la dernière loi de financement de la sécurité sociale. Par exemple, la définition des zones dans lesquelles les ARS peuvent proposer des postes aux signataires a été élargie. Nous pourrions vraiment évaluer l'attractivité de cette nouvelle version du CESP au début de l'année.

COMMENT REVALORISER LA MÉDECINE GÉNÉRALE ?

La médecine générale est devenue une spécialité au même titre que les autres spécialités médicales ou chirurgicales. Et l'attractivité de la médecine générale s'est améliorée. Prenez par exemple le pourcentage de postes pourvus à l'examen classant national : il est passé de 84% en 2011 à 95% en 2012 ! Plus largement, ce que j'appelle la révolution de la médecine de proximité que j'ai inscrite au cœur de la stratégie nationale, n'est pas autre chose que l'affirmation de la place centrale du médecin généraliste.

LE 17 OCTOBRE DERNIER À L'OCCASION DU SALON INFIRMIER, VOUS AVEZ ÉVOQUÉ LA CRÉATION D'UNE « LICENCE SANTÉ ». C'EST QUOI ?

La formation est un des axes forts de la stratégie nationale de santé. Je l'ai dit à plusieurs reprises, nous devons évoluer vers davantage de travail en équipe. Pour cela, je suis convaincue que les différents professionnels de santé doivent partager un socle commun de connaissance. Et comment mieux l'obtenir que par la mutualisation de certains enseignements ?

CONCRÈTEMENT, ÇA VEUT DIRE CRÉER DES PASSE-RELLES ENTRE DIFFÉRENTES FILIÈRES ?

Je fais attention au mot « passerelles » car elles existent

MARISOL TOURAINE - LA LIFE

1959 Naissance à Paris. Elle est la fille du sociologue Alain Touraine et de la chercheuse Chilienne Adriana Arenas Pizarro

1985 Elle devient prof à l'Essec et à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Elle-même est normalienne, agrégée en sciences économiques et sociales, diplômée de Sciences-Po, passée par Harvard

1988 Elle entre au cabinet du premier ministre Michel Rocard, comme conseillère pour les questions stratégiques et de défense

1997 Elle est élue députée d'Indre-et-Loire. Cinq ans plus tard, elle est battue par l'UMP avant de regagner son siège en 2007

2012 Nommée ministre des affaires sociales et de la santé après avoir dirigé le pôle « social, santé, handicap, personnes âgées » dans l'équipe de campagne





déjà, entre les filières médicales elles-mêmes, ou pour intégrer une filière médicale dans certaines conditions. Je vous donne un exemple : il existe une voie très étroite permettant à certaines infirmières d'intégrer les études de médecine. Cette voie est désormais à double sens : les étudiants de première année (PACES) peuvent accéder sous certaines conditions aux études de soins infirmiers sans passer le concours écrit.

Par ailleurs, la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche va permettre de nouvelles expérimentations en matière de PACES pour faciliter le décroisement de la formation des professionnels de santé, que j'appelle de mes vœux.

CA PEUT CRÉER DES ÉVOLUTIONS DANS CERTAINS AUTRES MÉTIERS DE LA SANTÉ ?

Absolument ! Et aussi prendre en compte les contraintes d'autres professions. Ça favorisera ce que l'on appelle les transferts de compétence et même l'apparition de nouveaux métiers à terme.

ET VOUS, VOUS AURIEZ FAIT QUOI SI VOUS N'AVIEZ PAS ÉTÉ DOUÉE À L'ÉCOLE ?

Vous savez, avec des si...

VOUS AVEZ DÉCLARÉ AUX « ÉCHOS » QUE, ENFANT, VOUS ÉTIEZ AMOUREUSE DE CORTO MALTESE. AU FOND VOUS AURIEZ AIMÉ ÊTRE AVENTURIÈRE ?

Je n'emploierais pas forcément ce mot là, mais oui, l'idée des grands voyages, des découvertes c'est quelque chose que je trouve tentant. Est-ce que je l'aurais fait si j'en avais eu l'occasion ? Je ne sais pas...

EN ATTENDANT VOUS ÊTES MINISTRE DE LA SANTÉ, À CE TITRE ÊTES-VOUS POUR OU CONTRE LA PROCRÉATION MÉDICALE ASSISTÉE (PMA) POUR LES COUPLES DE MÊME SEXE ?

J'y suis favorable sur le principe, mais je ne méconnais pas les obstacles, d'où la saisine du comité consultatif national d'éthique. À partir du moment où ça n'a pas figuré dans la loi sur le mariage pour tous, il est normal d'attendre son rapport pour ensuite répondre aux questions qui seront soulevées.

ET LA GESTATION POUR AUTRUI (GPA) ?

J'y suis absolument opposée. Pour moi c'est une forme de marchandisation du corps de la femme. Et donc une frontière extrêmement nette à ne pas dépasser.

« LA MÉDECINE GÉNÉRALE EST DEVENUE UNE SPÉCIALITÉ AU MÊME TITRE QUE LES AUTRES SPÉCIALITÉS MÉDICALES OU CHIRURGICALES »

DES MÉDICAMENTS À BASE DE DÉRIVÉS CANNABIQVES VONT ARRIVER SUR LE MARCHÉ. EST-CE UNE PREMIÈRE ÉTAPE AVANT L'AUTORISATION DU CANNABIS À USAGE THÉRAPEUTIQUE ?

Non. Je crois qu'il ne faut pas mélanger les choses. Il faut faire en sorte que des malades, comme ceux atteints de sclérose en plaque, puissent trouver les médicaments qui les soulagent, et ce de manière très encadrée. Mais il ne s'agit pas pour moi d'aller vers une utilisation du cannabis à des fins thérapeutiques. Je ne suis pas du tout dans cette logique-là.

L'AGENCE EUROPÉENNE DU MÉDICAMENT A DÉCLARÉ QUE « LES BÉNÉFICES » DE TOUS LES CONTRACEPTIFS ORAUX « CONTINUENT D'ÊTRE SUPÉRIEURS AUX RISQUES. » EST-CE QUE CELA SIGNIFIE QUE VOUS ALLEZ REVENIR EN ARRIÈRE SUR L'USAGE DES PILULES DE 3E ET 4E GÉNÉRATION ?

Non, il n'y a aucune raison. Nous n'avons pas interdit ces pilules. Nous avons simplement rappelé que leur usage comportait un risque accru et qu'en conséquence elles ne devaient pas être prescrites en première intention. Et les résultats sont tout à fait encourageants puisqu'on a assisté à une baisse très significative de leur prescription au profit d'autres moyens de contraception. Il y a une évolution positive qui s'est amorcée. On commence à sortir du « tout pilule » et à expliquer aux femmes qu'il existe d'autres moyens de contraception.

PENDANT SA CAMPAGNE, FRANÇOIS HOLLANDE S'ÉTAIT DÉCLARÉ FAVORABLE À UNE LOI SUR L'EUTHANASIE. QUEL EST VOTRE POINT DE VUE ?

Je pense que le statu quo n'est plus possible. La loi Leonetti a représenté une avancée très importante et il faut

évidemment faire en sorte que cette loi soit mieux connue et mieux appliquée partout en France. Pour autant, il y a des situations pour lesquelles elle n'est pas adaptée. Donc je crois qu'il y a nécessité de faire évoluer notre droit. On doit regarder d'assez près les conditions dans lesquelles ce qu'on appelle le suicide assisté pourrait être autorisé. Ensuite, y a-t-il des cas dans lesquels « l'euthanasie », comme vous dites, ce qui n'est pas la même chose, pourrait l'être ? Il doit y avoir un débat et le corps médical en sera évidemment partie prenante. Mais pour ma part je suis favorable à ce qu'on aille de l'avant sur la question de la fin de vie.

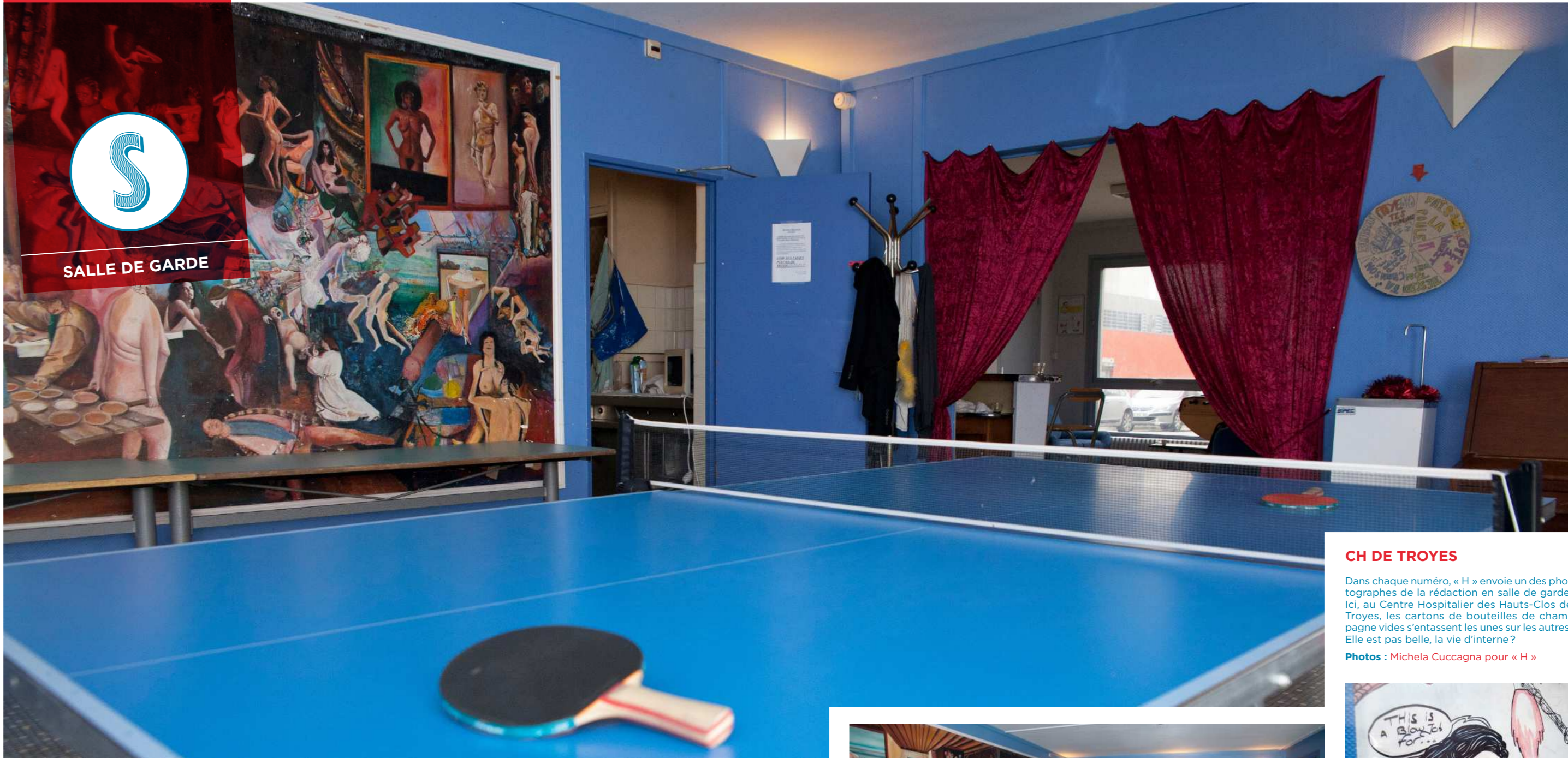
VOUS N'AVEZ PAS PEUR DE METTRE SUR LA TABLE UN SUJET QUI S'ANNONCE AUSSI TENDU ?

Sur un sujet comme celui-ci, tout ce qui peut nous permettre de faire émerger des consensus doit être mis en œuvre. Si le consensus n'est pas possible, il appartient à chacun de prendre ses responsabilités mais pour ma part, je ne pars pas dans l'idée que nous allons à l'affrontement ou au conflit. Là encore, le Comité consultatif national d'éthique a été saisi et il organise en ce moment des débats, avec des panels de citoyens, à partir desquels il rendra à la mi-décembre un rapport. Nous verrons à partir de là comment nous engageons la discussion, mais je ne vois pas pourquoi nous devrions mettre sous le tapis cette question au prétexte qu'elle est difficile. Je souhaite que ce débat ait lieu en 2014.

VOUS AVIEZ DEMANDÉ QUE LA FERMETURE DES URGENCES DE L'HÔTEL-DIEU À PARIS SOIENT REPORTÉES À APRÈS LES MUNICIPALES. POURTANT AUJOURD'HUI LES AMBULANCES N'AMÈNENT PLUS DE PATIENTS À CE SERVICE. N'Y A-T-IL PAS UNE FERMETURE DE FAIT ?

Les urgences de l'Hôtel-Dieu ne sont pas fermées ! Plus de 70% des patients qui se rendent dans ce service arrivent par leurs propres moyens. Et aujourd'hui comme demain, ils seront pris en charge. L'Hôtel-Dieu continue d'accueillir les patients 24h/24 et 365 jours par an, et dispose des capacités de diagnostic en imagerie et en biologie. Il y a simplement l'insertion des urgences dans un projet de santé publique plus large d'accueil de l'ensemble des patients, qui porte une grande ambition pour un nouveau modèle hospitalier. C'est vrai qu'il y a eu un manque de concertation. Ce projet doit encore être approfondi et faire l'objet de dialogue. C'est la mission que j'ai confiée à Martin Hirsch.





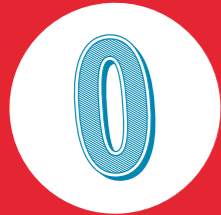
SALLE DE GARDE

CH DE TROYES

Dans chaque numéro, « H » envoie un des photographes de la rédaction en salle de garde. Ici, au Centre Hospitalier des Hauts-Clos de Troyes, les cartons de bouteilles de champagne vides s'entassent les uns sur les autres. Elle est pas belle, la vie d'interne ?

Photos : Michela Cuccagna pour « H »





ORDONNANCE CULTURELLE

Texte : Coordonné par Mathieu Bardeau et la rédaction de H

L'INTERNOSCOPE

LIVRES, DVD, APPLIS, BLOGS...
LES 14 IMMANQUABLES
DU TRIMESTRE

1

ALORS, VOILÀ, LES 1001 VIES DES URGENCES
BAPTISTE BEAULIEU
(FAYARD)

DOCUMENT



Fort du succès de son blog (alorsvoila.com) sur lequel il raconte le quotidien des Urgences à travers les histoires tantôt d'une vieille dame qui vit ses derniers instants en lui tenant la main, tantôt d'un patient qui, les bras immobilisés, demande qu'on lui gratte le nez toutes les 5 minutes, l'urgentiste Baptiste Beaulieu, 27 ans, en a fait un livre. On vous en parlait dans le numéro précédent de « H », et ça y'est, c'est sorti! Pour ceux qui suivent déjà le blog, sachez qu'il ne s'agit pas d'un Ctrl+C – Ctrl+V des posts, mais bien d'un véritable roman ponctué d'histoires inédites. Fais gaffe Norman, tu vas te faire voler la vedette...

2

DE L'ART DE COMMENCER LES ROMANS
ELSA DELACHAIR
(POINT2)

ESSAI

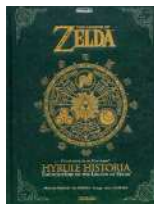


Soyons réalistes : vous n'aurez jamais le temps de lire tous les classiques de la littérature mondiale. D'ailleurs, même en lire un seul, ça peut vous paraître insurmontable. Heureusement, Elsa Delachair a trouvé la solution : rassembler les meilleurs débuts de roman dans un seul ouvrage, pour éviter que vous ne passiez pour des neuneux dans les dîners mondains. Pas sûr d'ailleurs qu'elle les ait tous lus non plus, ou alors c'est qu'elle a dû avoir de sacrés samedis soirs dans sa jeunesse. En tout cas, l'ensemble compose une belle sélection, éclectique et parfois étonnante.

3

ZELDA
HYRULE HISTORIA, AKIRA HIMEKAWA
(SOLEIL MANGA)

BEAU LIVRE



Tous les fans de Game of Thrones vous font bien marquer : vous, ça fait longtemps que vous tuez des dragons, libérez des princesses et utilisez vos pouvoirs magiques. Parce que vous, vous avez passé une bonne partie de votre enfance et de votre adolescence à jouer à Zelda sur votre Nintendo. Alors pour faire comprendre au monde qui est le vrai patron chez les geeks moyenâgeux, offrez-leur donc cette encyclopédie de l'univers de Zelda : l'histoire complète de Link, la chronologie de tous les jeux, tout y est. Et personne ne se moquera plus jamais de votre toute petite épée.

4

GRAND RECUEIL DES CHANSONS ÉGRILLARDES
ET TEXTES DROLATIQUES DE SALLES DE GARDE
PIERRE-LOUIS CHOUKROUN
(ÉD. DU DAUPHIN)

DOCUMENT



Avant que vous n'y passiez vos nuits à jouer à baby-foot ou à comater dans un canapé Emmaüs, sachez qu'au XIX^e siècle, les salles de garde faisaient office de salon mondain et pouvaient accueillir des invités illustres tels que Verlaine, Maupassant ou encore Musset. Et que de tout temps, elles ont inspiré les auteurs les plus subtils et distingués, comme en témoignent « Au bout de ma queue » ou encore « L'essayeuse de suppositoires », que l'on retrouve dans ce recueil très drôle. Perpétuez la tradition et apprenez à chanter tous ces poèmes pendant vos pauses nocturnes, ça fera plaisir au patient de la chambre d'à côté.

5

BLACKSAD
JUAN DIAZ CANALES ET JUANJO GUARNIDO
(DARGAUD)

BD



Un chat inspecteur de police, un berger allemand commissaire, et une fouine journaliste, mais qu'est-ce que c'est que ce truc ? Et bien tout simplement l'une des meilleures bandes dessinées actuelles, dont le très attendu 5^{ème} tome, Amarillo, est sorti cet hiver. L'occasion de redécouvrir l'ensemble de la série et son atmosphère de polar 50's. Et puis concernant les animaux, ça ne pose de problème à personne qu'un canard aigri soit l'homme le plus riche du monde, alors...

6

C'EST TOI MA MAMAN ?
ALISON BECHDEL
(DENOËL GRAPHIC)

BD



Après avoir psychanalysé sa relation avec son père dans Fun Home, Alison Bechdel s'attaque maintenant à sa mère, comédienne quelque peu frustrée d'avoir dû mettre sa carrière de côté pour sa famille, et qui le fait bien sentir à sa fille. À travers l'analyse de ses rêves et toujours avec humour, elle retrace toute sa vie par le prisme de sa relation fille-mère, de son homosexualité à ses TOCs, en passant par ses dérèglements hormonaux. Autant dire que si vous êtes gênés dès qu'une amie vous raconte ses petits soucis, ce livre n'est pas pour vous. Pour les autres, cette BD est une superbe étude psychologique sur l'enfance, inspirée des travaux du pédopsychiatre Donald Winnicott.

7

RICHE, POURQUOI PAS TOI ?
M. MONTAIGNE, M. PINÇON-CHARLOT, D. PINÇON
(DARGAUD)

BD



Après, entre autres, Sociologie de la bourgeoisie, La violence des riches et Le président des riches, les sociologues Monique Pinçon-Charlot et Didier Pinçon, à peine obsessionnels, poursuivent leur exploration de la caillasse, mais en bande dessinée cette fois. Sous le crayon de Marion Montaigne, ils suivent M. Brocolis, récent vainqueur au Loto, dans la découverte de ce que signifie « être riche ». Une vulgarisation rafraîchissante et enrichissante des études du couple Pinçon.

8

LASTMAN
B.VIVÈS, Y.BEGEREI ET M.SANLAVILLE
(KSTR)

BD



Bastien Vivès, le nouveau génie de la BD française revisite le manga façon DragonBall, accompagné d'Yves Begerei et Michaël Sanlaville. L'histoire d'Adrian, 12 ans, qui rêve de devenir champion de lutte. Il croise sur sa route Richard, qui lui propose de l'aider à s'entraîner, et essaye au passage de choper sa mère, une bombasse atomique. Tout en respectant les codes du manga « de bagarre », les trois auteurs signent une épopée novatrice et intelligente en 12 tomes, qui ne vous fera plus culpabiliser de relire tous vos DragonBall à bientôt 30 ans...

9

RONFLER STOP+
(APPSTORE, GRATUIT)

APPLI



Pour ceux qui ne seraient pas encore convaincus qu'on peut TOUT faire avec un smartphone – en tout cas, prétendre tout faire... – voici de quoi revoir votre jugement : une appli qui empêche de ronfler. Selon la description qu'en donne l'AppStore, le principe est simple : « Il suffit de mettre votre iPhone près de vous quand vous allez dormir et arrêter de ronfler. » Bien entendu, aucune rubrique « Comment ça marche ? » n'est ajoutée. Ah si, on nous dit quand même qu'il y a « 3 sons différents selon la langue ». On aura au moins appris qu'on ne ronfle pas de la même manière selon que l'on est Français ou Norvégien.

10

UNIVERSAL DOCTOR SPEAKER
(APPSTORE, 5,99 euros)

APPLI



Langue étrangère toujours : bien que les « Aaaaaaaah » de douleur soient plutôt universels, ils ne suffisent pas forcément à établir le diagnostic d'un patient qui ne parle pas français. Heureusement, vous avez maintenant en poche Universal Doctor Speaker, qui vous donne des traductions de toutes les phrases, expressions et mots courants pour un médecin. Comme un dictionnaire, me direz-vous. Alors certes, sauf que là, il n'y a que le vocabulaire médical. Ca évite de se trimballer un Larousse de 3000 pages dans le sac à main...

11

LES CHANSONS DE L'INNOCENCE RETROUVÉE
ETIENNE DAHO
(POLYDOR)

CD



Parce qu'il ne faut jamais rater l'occasion de placer une paire de seins dans « H », nous avons choisi le dernier album d'Etienne Daho pour cette ordonnance culturelle. Et comme si cela ne suffisait pas, sachez pour la petite histoire que cette sortie est directement liée au monde de l'hôpital : initialement opéré de l'appendicite en octobre, le chanteur s'est finalement retrouvé avec une péritonite qui lui a fait passer 3 semaines en soins intensifs et l'a obligé à reculer la sortie du disque. En clair, tout était fait pour qu'il figure dans ce numéro 4 de votre magazine préféré.

12

BERNARD LENOIR L'INROCKUPTIBLE, VOLUME 2
(PARLOPHONE/EMI)

VINYLE



Attention, chronique « vieux con » : il fut un temps pas si lointain où la radio était encore un endroit où l'on pouvait découvrir de vraies bonnes nouveautés, notamment sur France Inter tous les soirs. Bernard Lenoir nous berçait alors de sa voix grave et balançait des bombes indés dans tous les sens. Il nous a fait le plaisir de réunir sa sélection dans une compilation (oui, ça se dit encore « compil »), dont le volume 2 sort cet hiver avec Pulp, Sonic Youth, Morrissey... Et en plus, histoire de remettre une couche de « c'était mieux avant », ça sort en vinyle. Vieux con, donc, mais je vous avais prévenus.

13

JEUNE ET JOLIE
FRANÇOIS OZON
(FRANCE TÉLÉVISIONS DISTRIBUTION)

DVD



Il-ne-faut-jamais-rater-l'occasion-de-placer-une-paire-de-seins-dans-H, le retour. Dans Jeune et Jolie, Isabelle s'ennuie un peu. Et c'est bien connu, une jeune fille qui s'ennuie ne pense qu'à une chose pour s'occuper : se prostituer. En tout cas, Isabelle, oui. Et forcément, le jour où ce gentil hobby arrive aux oreilles de sa mère, ça a le don de l'agacer un tantinet. Une sorte de roman d'apprentissage par le sexe, qui a le mérite de ne pas chercher d'explication rationnelle au comportement de son héroïne. Note pour les fans de François Ozon qui n'aiment pas le changement, rassurez-vous : Charlotte Rampling est bien dans le film.

14

GRAND CENTRAL
REBECCA ZLOTOWSKI
(FRANCE TÉLÉVISIONS DISTRIBUTION)

DVD



Tony trouve un job un peu pourri dans une centrale nucléaire, mais qui au moins lui convient assez, et lui permet de trouver un début de stabilité auprès de nouveaux amis. Jusqu'au jour où son chemin croise celui de Karole, la femme d'un de ses potes, et où soudain tout le reste perd son sens. Grand Central nous immerge dans l'enfer des centrales, où travail et survie ne font qu'un. Avec le toujours épatant Olivier Gourmet en prime.



PEOPLE

LA REVUE DE L'INTERNAT DE NANCY

Photos : Michela Cuccagna pour « H »

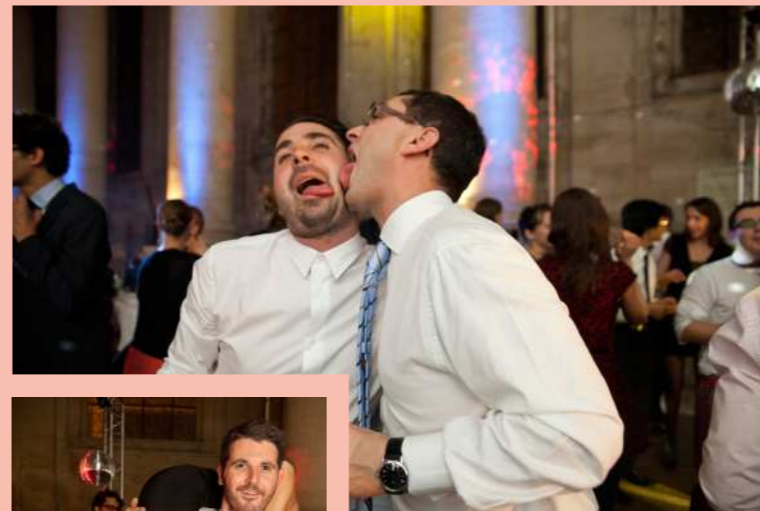


AVANT

QUAND ? 19 OCTOBRE 2013

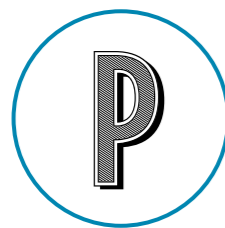
OÙ ? UNE MAGNIFIQUE ABBAYE À PONT-À-MOUSSON

QUI ? 200 INTERNES VENUS DE NANCY ET DE TOUTE LA RÉGION



APRÈS





PRISE DE POSITION

Indignés, « engagez-vous! »

Par : Emanuel Loeb



Nous avons tous au quotidien de nombreuses raisons de nous indigner. Que ces raisons soient personnelles ou collectives, individualistes ou altruistes, nous ne pouvons nous défaire d'une certaine pensée routinière sur ce que nous jugeons comme des injustices perçues ou vécues.

Mais que faire de cette indignation? Car indignation ne veut pas dire action. En effet, l'indignation implique généralement une vision subjective d'un état de fait qui nous heurte... Que faire de cette gêne, à qui la confier?

Et cette indignation colle-t-elle aux aspirations « morales » de l'époque et du temps? Si c'est le cas, les mécontents se regrouperont sous sa bannière et, selon leur capacité à agir ensemble, pourront transformer cette indignation en action collective. Mais rien n'est gagné d'avance, car les « indignés » peuvent réunir en leur sein des visions très différentes, notamment sur les actions à mener.

À côté de cette « indignation morale », il pourrait exister une indignation « immorale » ou « amoral », par le fait que cette indignation s'oppose à la l'air du temps. Avec deux grands types de réactions : la première serait

celle du repli sur soi, en gardant le silence, car il n'est pas évident de partager ce que l'on croit être l'amoral ou l'irrévérencieux. Le risque encouru étant ainsi de passer du statut d'accusateur à celui d'accusé. La deuxième réaction, c'est l'insurrection: « peu importe, je fonce! » Cependant, cette option n'est pas accessible à tous et nécessite une force de caractère et un certain degré d'inconscience pour affronter la désapprobation générale, avec comme risque majeur, celui de la marginalisation... Car à défaut de convaincre, on oppose. Et la situation dénoncée ne s'en retrouve que renforcée.

Alors que faire si l'indignation ne mène qu'à un mur? L'alternative est celle de l'engagement, qui naît d'un processus actif et non d'une réaction à une situation extérieure. L'« engagé » est acteur de ses aspirations et sort du rôle de contradicteur de son environnement extérieur. L'« engagé » n'est pas dans l'attente mais dans l'anticipation. La durée de vie de l'engagement n'est pas limitée à son objet. L'« engagé » a toujours un coup d'avance. C'est lui qui est l'origine du fait politique, celui-là même qui suscite l'indignation.

Emanuel Loeb - Président de l'Isni

CAHIER ANNONCES



**L'innovation
Recrutement**

Les internes aussi peuvent adhérer

une association de 10 000 médecins hospitaliers pour vous protéger au meilleur prix



Prévoyance

- à partir de **7 €** / mois

Percevoir son salaire et ses indemnités de gardes en cas d'arrêt de travail

Prévoyance & Santé

- à partir de **17 €** / mois

& bénéficier de remboursements frais de santé performants

Obtenez
un conseil
personnalisé

01 75 44 95 15

Appel non surtaxé

www.appa-asso.org

Flashez le QR Code



LE GROUPE MGEN RECRUTE DES MÉDECINS SPÉCIALISTES

POUR SES CENTRES
DE SANTÉ DE LYON,
NANCY, NICE,
STRASBOURG ET PARIS



Avec plus de 3,5 millions de personnes protégées, le groupe MGEN est un acteur majeur de la protection sociale complémentaire : santé, prévoyance, autonomie, retraite.

Il met à la disposition des assurés sociaux un réseau de qualité, composé de 33 établissements sanitaires et médico-sociaux répartis sur tout le territoire national, et de 4 400 collaborateurs dont 500 médecins.

Ses 5 centres de Santé situés à Lyon, Nancy, Nice, Strasbourg et Paris sont des structures de consultation médicale pluridisciplinaires, ouvertes à tous et dotées d'une infrastructure administrative et d'équipements médicaux récents et adaptés. Ils s'inscrivent dans une démarche de développement.

Dans ce cadre, et pour l'ensemble des centres de Santé, nous recherchons des :

- Médecins généralistes
- Cardiologues
- Gynécologues
- Médecins ORL
- Ophtalmologues
- Chirurgiens-dentistes

Vous êtes inscrit au Conseil de l'Ordre en France et recherchez un emploi salarié en CDI à temps plein ou temps partiel, avec possibilité de modalités horaires adaptées.

Rejoignez-nous !

Adressez-nous votre candidature par mail : mgen-289367@cvmail.com

Retrouvez toutes nos offres sur www.mgen.fr, rubrique « La MGEN recrute ».

© Dir. com. MGEN - Photo : Fotolia



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Recherche

DES MÉDECINS DE PRÉVENTION

Temps partiel :

Ain, Aisne, Aube, Aude, Charente, Eure, Finistère, Loir et Cher, Loiret, Lozère, Morbihan, Nord, Orne, Paris, Pas de Calais, Seine et Marne, Seine Maritime, Val d'Oise, Val de Marne, Vienne.

Temps plein :

Loire Atlantique, Paris.

Diplôme : CES, DES en médecine du travail ou titres équivalents, grille CISME.

Envoyer CV à :

Docteur Nadine TRAN QUY

nadine.tranquy@justice.gouv.fr

Tél. : 01 44 77 72 01 - 06 70 61 16 18

Médecin coordonnateur national - Ministère de la Justice

SG/3SP/SDRH/BASCT - 13 place Vendôme

75042 PARIS cedex 01

Exercer dans une des cliniques du Groupe Capio, Leader de l'Hospitalisation Privée en Europe,

UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE :

- de pratiquer une médecine moderne au sein d'équipes reconnues pour leur excellence médicale (Exemples : PTG, PTH et colectomie en ambulatoire)
- de bénéficier de plateaux techniques innovants et des dernières technologies (seul groupe en France équipé de 5 robots Da Vinci)
- d'exercer dans des établissements modernes et accueillants
- de partager les expertises et savoir-faire avec les établissements du groupe en Europe

CAPIO SANTÉ EN FRANCE :

- 1300 médecins libéraux exerçant dans les 25 cliniques du Groupe.

Rejoignez le seul groupe en France qui fait de la Récupération Rapide

Après Chirurgie (RRAC) un axe prioritaire de sa stratégie médicale.



Contact : fdemesmay@capio.fr

www.capio.fr

Bien soigner, c'est notre métier.



Cabinet conseil
en ressources humaines
médicales

Nous recherchons actuellement

pour de nombreux postes sur la France entière et dans les DOM - TOM :

- Pneumologue
- Gynécologue-obstétricien
- Médecin ophtalmologue médical
- Médecin gastro-entérologue
- Médecin MPR en rééducation fonctionnelle
- Anesthésiste-réanimateur
- Pédiatre
- Psychiatre
- Médecin orienté en nutrition
- Médecin en médecine polyvalente aigüe

Stella Medica, cabinet d'accompagnement en recrutement dans le secteur de la santé : le partenaire des praticiens et des dirigeants de structures hospitalières et des cabinets médicaux en quête de compétence et d'éthique.

Contact :

mail : christel.labadie@stella-medica.fr

Tél : 01 41 42 33 51 - Fax : 01 70 24 76 69

Stella Medica

238 route de l'Empereur - 92 500 Rueil-Malmaison

<http://www.stella-medica.fr/>



LE CENTRE HOSPITALIER DE BAYEUX

RECHERCHE | CARDIOLOGUE temps plein

Compétent en readaptation cardio vasculaire, pour compléter son équipe de trois cardiologues

Poste à pourvoir immédiatement

Profil recherche :

- Praticien hospitalier.
- Assistant ou praticien contractuel.
- Descriptif du poste sur demande.

Etablissement de 600 lits dont :

- 170 lits de M.C.O. : réanimation - unité de soins continus - pédiatrie - 3 services de médecine (cardiologie, gastro-entérologie, médecine interne) - chirurgie viscérale et chirurgie orthopédique - urgences/SMUR - gynécologie - obstétrique - imagerie avec scanner (IRM autorisée).
- Un SSR de 68 lits.
- Un secteur de psychiatrie adultes.
- Un secteur de pédo-psychiatrie.

Contacts :

• Dr Jean-Paul GUILLOT
Chef du pôle médical et responsable de cardiologie
Tél. : 02 31 51 51 90

• Mme Edith AGASSE - Affaires médicales
Tél. : 02 31 10 29 18

Lettre de motivation et c.v. à adresser à :
Monsieur le directeur centre hospitalier de Bayeux
B.P. 18127 - 14401 BAYEUX CEDEX
Tél. : 02 31 51 51 50



L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE (ARS) VIENT D'AUTORISER LES HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE À MENER TROIS NOUVEAUX PROGRAMMES D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE (ETP). CES ACTIONS VIENNENT S'AJOUTER AUX NEUFS PROGRAMMES DÉJÀ MIS EN PLACE PAR L'ÉTABLISSEMENT DEPUIS 2010.

Ces nouveaux programmes concernent l'accompagnement en ambulatoire de patients souffrant de troubles psychotiques et visent à les aider à acquérir ou à maintenir les compétences dont ils ont besoin pour mieux vivre avec leur maladie.

Un programme d'ETP vient en complément de la prise en charge habituelle. Suite à un diagnostic éducatif, ce programme personnalisé est proposé au patient par l'équipe pluridisciplinaire sous la forme de séances d'information et d'échanges collectives ou individuelles, à l'issue desquelles une évaluation est réalisée.

Programme Ville-Hôpital d'éducation thérapeutique et d'accompagnement dans le cadre de la prise en charge du patient psychotique par les aidants familiaux : ce programme, mené par le pôle 94G16, est mis en place au CMP des Lilas, sur la commune d'Alfortville qui est partenaire du projet avec l'UNAFAM Val-de-Marne et le réseau de médecins libéraux.

PACT : psychoéducation - apprendre à connaître ses troubles : ce programme initié par le pôle Paris 11, en lien avec l'UNAFAM et l'atelier santé ville Paris 11, a notamment pour objectifs d'améliorer la compréhension de la maladie et la compliance aux traitements afin de diminuer le nombre de rechutes et de ré-hospitalisations, de donner des outils pour reconnaître les signes précoces de rechutes et d'améliorer la qualité de vie des patients schizophrènes.

Programme d'éducation thérapeutique et de psychoéducation dans le cadre de la prise en charge ambulatoire des patients atteints de troubles bipolaires de l'humeur. Il vise notamment à permettre une meilleure connaissance du trouble bipolaire et des éventuels troubles associés afin d'en faciliter l'acceptation et éviter le déni, à établir et maintenir une alliance thérapeutique, à maintenir l'observance des traitements, à savoir repérer les facteurs déclencheurs d'un épisode aigu et en reconnaître les signes précurseurs et à limiter les conséquences des troubles. Les séances se déroulent au CMP République (Pôle Paris 11).

HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE 12-14, rue du Val d'Osne - 94410 SAINT-MAURICE
Direction des Affaires Médicales Secrétariat - Tél : 01 43 96 62 09 - Fax : 01 43 96 61 83 - dam@hopitaux-st-maurice.fr

Groupement de cliniques et EHPAD privés, Ile-de-France



Nous recherchons, en exercice libéral, des :

MÉDECINS NUTRITIONNISTES • RHUMATOLOGUES

Pour tout renseignement, contacter le service Recrutement :
rh@sante-retraite.org - 01 40 46 42 29

Découvrez-nous aussi sur www.sante-retraite.org



Coordonnées :
Monsieur le directeur
1, Avenue Alexandre FLEMING
64400 OLORON-SAINTE MARIE
05 59 88 30 30
philippe.gizolme@ch-oloron.fr

LE CENTRE HOSPITALIER D'OLORON-SAINTE MARIE
(PYRENEES ATLANTIQUES)

• RECRUTE •
Assistant
Praticien contractuel
Praticien hospitalier

pour renforcer l'effectif médical du service d'ophtalmologie.



PÔLE SOLIDARITÉ ENFANCE
DIRECTION SANTÉ PARENTALITÉ PETITE ENFANCE

Médecin de protection maternelle infantile (H/F)

Cadre/grade : Médecin territorial (par voie statutaire ou contractuelle)
Catégorie : A - Filière médico-sociale
Lieu de travail : Département de la Haute-Vienne

Missions du titulaire du poste :

Sous l'autorité hiérarchique de la directrice santé parentalité petite enfance :

Il participe à la conception, à la mise en œuvre, à l'exécution et à l'évaluation de la politique départementale en faveur de la mère, de l'enfant et de la famille et en terme de santé publique, en lien avec le directeur de la maison du département. Ses missions s'exercent en étroite coordination avec les cadres thématiques de la Maison du département, en particulier « action sociale » et « enfance-famille », pour garantir une transversalité et une complémentarité des interventions territorialisées.

Activités principales du titulaire du poste :

Il coordonne les actions médico-sociales de protection maternelle et infantile, et, en particulier :

- Il assure les consultations des nourrissons et des enfants de moins de 6 ans qui sont sous sa responsabilité.
- Il effectue les bilans médicaux en écoles maternelles (moyenne section, et petite section si besoin) et coordonne les dépistages effectués par les infirmières.
- Il est le garant du respect de la procédure d'agrément d'assistants maternels et familiaux, préside les commissions d'agrément et coordonne le suivi des assistants maternels.
- Il s'assure du suivi des situations de vulnérabilité et coordonne le travail en réseau.
- Il apporte un conseil technique aux travailleurs médico-sociaux.

Il participe au dispositif de prévention et protection de l'enfance :

- Il est impliqué dans la prévention de la maltraitance à l'enfant.
- Il s'assure du suivi médical des mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Il veille au respect des règles déontologiques et éthiques.

Compétences et qualités requises :

Savoirs :

- Diplôme d'Etat de Docteur en médecine.
- Bonnes connaissances et/ou expérience dans le domaine de l'enfance et de la santé publique.

Savoir être :

- Sens du travail en équipe.
- Sens du relationnel.
- Loyauté institutionnelle.

Permis VL exigé

Personne à contacter :

Docteur Danièle HENIAU-MARQUET
Directrice santé parentalité petite enfance
05 44 00 11 65

Les candidatures doivent être transmises avec mention de la référence 108/2013 accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé à : Madame la Présidente du Conseil général de la Haute-Vienne Pôle ressources - Direction des ressources humaines 11 rue François Chénieux - CS 83 112 - 87031 LIMOGES CEDEX 1.



PÔLE SOLIDARITÉ ENFANCE
DIRECTION SANTÉ PARENTALITÉ PETITE ENFANCE

Adjoint à la directrice santé parentalité petite enfance

Cadre/grade : Médecin ou cadre supérieur de santé ou attaché principal (par voie statutaire ou contractuelle) H/F
Catégorie : A - Filière médico-sociale ou administrative
Lieu de travail : Hôtel du département - 11 rue François Chénieux - Limoges

Missions du titulaire du poste :

Placé sous l'autorité hiérarchique de la directrice santé parentalité petite enfance, ce cadre :

- Participe à la mise en œuvre, au côté de la directrice, de la politique départementale destinée à promouvoir la santé de la mère et de l'enfant de moins de 6 ans.
- Représente le conseil général dans diverses instances locales ou départementales.
- Assure le remplacement de la directrice en son absence.

Activités principales du titulaire du poste :

Accueil des jeunes enfants :

- Gère les dossiers de création, d'extension et de transformation des établissements (multiaccueil, microcrèches, ALSH) accueillant des enfants de moins de 6 ans, en lien avec les partenaires (CAF, MSA, DDRJS, municipalités, associations...), dans le respect des dispositions réglementaires, des procédures et des échéances.
- Assure le suivi du fonctionnement et de l'activité des établissements.
- Assure les visites de contrôle et de surveillance, en lien avec les médecins des maisons du département, par délégation de la directrice santé parentalité petite enfance.
- Gère le dossier de la Commission Départementale d'Accueil des Jeunes Enfants (CDAJE), en lien avec la CAF : organise les réunions et le secrétariat de la CDAJE, anime des groupes de travail, participe aux travaux et aux diagnostics, développe et anime des partenariats avec les acteurs institutionnels du social.

Mise en œuvre de la politique de santé publique :

- Réalise des études épidémiologiques : organise le recueil, exploite les données épidémiologiques et les données d'activités.
- Participe au suivi d'autres dossiers de santé publique du domaine de l'enfance ou en dehors.

Les candidatures doivent être transmises avec mention de la référence 88/2013 accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé à : Madame la Présidente du Conseil général de la Haute-Vienne - Pôle ressources - Direction des ressources humaines - 11 rue François Chénieux - CS 83 112 - 87031 LIMOGES CEDEX 1.

Compétences et qualités requises :

Savoirs :

- Expérience antérieure et diplôme en santé publique, formation juridique appréciés.
- Connaissance des dispositifs institutionnels et médico-sociaux.
- Connaissance administrative et juridique en matière de PMI et d'accueil de la petite enfance.
- Maîtrise de l'outil informatique (word, excel).

Savoir faire :

- Posséder des capacités d'analyse et de synthèse.
- Posséder méthode et rigueur de travail.
- Maîtriser les écrits et avoir des compétences administratives.
- Savoir travailler en équipe.
- Savoir développer des partenariats.

Savoir être :

- Loyauté institutionnelle,
- Qualités relationnelles et aptitude à la communication indispensables,
- Réactivité, disponibilité,
- Déontologie professionnelle.

Permis VL exigé

Personne à contacter :

Docteur Danièle HENIAU-MARQUET
Directrice santé parentalité petite enfance
05 44 00 11 65



CENTRE HOSPITALIER
CHALON SUR SAONE
William Morey

Situé sur l'autoroute A6 entre Lyon et Dijon, à 1h30 de Paris en TGV,
Dans une région agréable, réputée pour ses vignobles, sa gastronomie, son architecture, ses paysages variés.

Etablissement (inauguré en octobre 2011), organisé en 9 pôles chirurgicaux et médico-techniques,
qui permet une prise en charge globale et optimisée des patients grâce notamment à un plateau technique complet et de pointe,

Recrute pour ses différents services des Médecins de Spécialité :

- Anesthésie - Réanimation
- Médecine d'urgence
- Hématologie - Oncologie
- Ophtalmologie
- Gynécologie - Obstétrique
- Pédiatrie
- Neurologie
- Hygiène hospitalière
- Radiologie
- Infectiologie

Pour tout renseignement, contacter :
Direction des Affaires Médicales
tel : 03.85.91.01.54
ginette.gilliers@ch-chalon71.fr



Envoyer candidature et CV à
M. le Directeur du Centre Hospitalier
4, rue Capitaine Drillien - 71100 CHALON-SUR-SAONE
tel : 03.85.44.66.88 - fax : 03.85.44.66.99

LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNION (Côtes d'Armor)



Centre Hospitalier
LANNION-TRESTEL

RECRUTE PRATICIEN HOSPITALIER DANS LES SPECIALITES SUIVANTES :

1 anesthésiste | 1 neurologue | 1 gynécologue-obstétricien

2 urgentistes | 1 gastro-entérologue

1 radiologue | 1 diabétologue | 1 gériatre

Temps Plein

Environnement attractif à proximité de la mer (côte de granit rose)

Pour tout renseignement s'adresser à :

Monsieur le Directeur des affaires médicales | Tél : 02.96.05.71.19 | Courriel : sec-affairesmedicales@ch-lannion.fr

LE CENTRE HOSPITALIER DE REDON

Etablissement public de 378 lits. Il dispose d'une offre complète d'activité MCO (80 lits de médecine, 40 lits de chirurgie et 25 lits de gynécologie-obstétrique).
A proximité de L'océan, le Golfe de Morbihan, la Baule, le Croisic, la forêt de Brocéliande, le parc naturel régional de Brière. Gare SNCF à 5 mn, 6 écoles primaires,
3 collèges, 5 lycées, 1 école supérieure de logistique.
4 heures de Paris par autoroute, moins d'une heure de Nantes, Rennes et Vannes.

RECRUTE DEUX MEDECINS GERIATRE

Poste à pourvoir immédiatement

Descriptifs des postes

Poste à temps plein sur le court séjour gériatrique, évaluation et prise en charge des patients de type court séjour (30 lits), en relation étroite avec l'équipe mobile de gériatrie.

Poste à temps plein sur l'EPHAD (74 lits) et l'USLD (30 lits), contribuer à la qualité de la prise en charge des résidents, participer au processus d'admission, coordonner le suivi du dossier de soins et l'équipe soignante, participer à la mise en place des volets projets de soins et de vie du projet d'établissement.

Médecin thésé et inscrit au conseil de l'ordre : praticien hospitalier ou praticien contractuel, Rémunération statutaire
Gériatre, capacité en gériatrie

Personne à contacter :

Sonia COUSTELLI BERTHELIN au 02 99 71 79 53
Par mail : secretariat.direction.z@ch-redon.fr
Par courrier postal :
8 avenue Etienne Gascon 35600 REDON



LE NOUVEL HOPITAL DE NAVARRE À EVREUX (EURE - 27)

Ville universitaire à 100 km à l'ouest de PARIS - 55 kms de Rouen
Trajet : 50 mn Gare Saint-Lazare - 950 agents 64 médecins

Etablissement de référence en santé mentale du département de l'Eure,
recherche

► Pédopsychiatres

Pour renforcer son pôle psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
(équipe de 12 psychiatres)

M. le Docteur ABEKHZER - Chef du pôle psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Tél. : 02 32 58 44 65

► Psychiatres

Pour renforcer les équipes de psychiatrie adultes

Renseignements :

M. CAUVIN - Directeur-Adjoint chargé des affaires médicales
Tél. : 02 32 31 77 50

www.nouvel-hopital-navarre.fr

Candidature et C.V. : Monsieur le Directeur - Nouvel Hôpital de Navarre - 62, route de Conches - CS 32204 - 27022 EVREUX Cedex
Tél. : 02 32 31 77 50



LE CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY

situé dans l'agglomération rouennaise (faculté de médecine), comprenant 14 secteurs intégrés dans 4 pôles, et de nombreuses structures intersectorielles spécialisées, **recrute**, pour compléter son effectif médical (112 ETP et 44 internes)

|| 2 psychiatres

► Rouen Sud - Elbeuf - Chef de Pôle Dr DEFAY-GOETZ - 02 32 95 10 90

Unité pour Malades Difficiles - Dr LEFEBVRE - 02 32 95 68 41

1 temps plein (psychiatrie)

urgent et prime 10 000€ engagement 5 ans

► Seine, Caux et Bray - Chef de Pôle Dr PASQUIER - 02 32 95 10 71

SMPR

1 temps plein (psychiatrie)

urgent et prime 10 000€ engagement 5 ans

1 autre emploi possible

Renseignements complémentaires :

Dr HAOUZIR
Président de la CME
02 32 95 11 05

Candidature auprès de la direction des affaires

médicales et des coopérations
M. Benoît DEMAS - 4 Rue Paul Eluard - BP 45
76301 Sotteville-Lès-Rouen - 02 32 95 10 01

crèche intégrée
dans l'établissement



LE CENTRE HOSPITALIER DE FISMES

281 lits et places : 167 lits d'EHPAD, 30 lits d'USLD, 54 places de SSIAD et l'ouverture d'un service de SSR de 30 lits à compter du 1^{er} octobre 2013. Situé entre Reims et Soissons, et à 45 min de Paris en TGV (gare de Reims)

RECRUTE UN MEDECIN COORDONNATEUR à mi-temps sur l'EHPAD

Envoyer candidature et CV à Mr le directeur du centre hospitalier de Fismes :

Thierry LARGEN - Directeur - Centre hospitalier de Fismes - 12 rue des Chailleaux - 51170 FISMES
Tél. : 03 26 48 95 95 - Fax. : 03 26 48 95 88



Dans le cadre de l'ouverture de l'Institut Universitaire du Cancer Oncopôle de Toulouse, prévue en Avril 2014,

UNICANCER



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DU CANCER
Toulouse



RECRUTE ANESTHÉSISTES

pour compléter son équipe.

Type d'activité :

Algologie, chirurgie ambulatoire, chirurgie du sein, chirurgie majeure ORL, chirurgie majeure gynéco pelvienne, chirurgie des sarcomes, CHIP, perfusion de membre isolé, radiothérapie pédiatrique, dispositifs intra veineux de longue durée, médecine péri opératoire...

Environnement :

8 salles d'interventions, 16 lits de SSPI dans une structure neuve
Type d'anesthésie particuliers : Péridurale thoracique, Bloc para vertébraux et périphériques, anesthésie à objectif de concentration...

Matériel :

3 échographes, dossier d'anesthésie informatisé, vidéo bronchoscope, vidéo laryngoscope, doppler œsophagien, vigileo, Tof Watch, elearning d'échographie cardiaque, pleuro pulmonaire et des accès vasculaires...

Profil :

Anesthésiste inscrit à l'ordre des médecins, dynamique, enthousiaste, coopératif, attiré par la recherche clinique et les démarches qualité et organisationnelles et souhaitant travailler dans un environnement de prise en charge standardisée basé sur la médecine factuelle.

Candidatures à adresser :

- Soit sur le site : <http://www.claudiusregaud.fr/Le-recrutement/Offres-d-emploi>
- Soit par courrier (lettre de motivation et CV) à l'attention de Mr Le professeur Michel ATTAL - Directeur Général - Direction des Ressources Humaines Institut Claudius Regaud - 20-24 Rue du Pont Saint Pierre - 31052 Toulouse Cedex



LE CENTRE HOSPITALIER SAINT-JACQUES (46400 SAINT-CERE), RECRUTE

• **Un poste de gériatre temps plein**
autour d'un projet dynamique de bassin de santé orienté vers les personnes âgées **Poste à pourvoir rapidement.**

Établissement à taille humaine. Scanner depuis le 2010. Activité en constante progression.
A deux pas de l'autoroute A20, à 2 h de Toulouse, 3 h de Bordeaux, 45 mn de Brive, 1 h de Cahors, proche de sites très touristiques (Rocamadour, Gouffre de Padirac, chemin de Compostelle) et de la terre des présidents de la République, le centre hospitalier de St-Céré dessert un bassin de population de 48 000 habitants, et voit son activité progresser chaque année.
C'est un établissement de santé public, doté d'une capacité d'accueil de 188 lits et places : chirurgie ambulatoire (cataractes), urgences/SMUR, services de médecine, SSR, USLD, EHPAD, SSIAD, Le candidat, obligatoirement inscrit au conseil de l'ordre, aura la responsabilité à 50 % des 50 lits de l'USLD du Centre Hospitalier de St-Céré. Il assurera aussi la coordination des 44 lits de l'EHPAD du Pré d'Aubé du Centre Hospitalier, sur le même site.
Il devra enfin préparer la création et l'ouverture en 2015 d'un hôpital de jour de 5 places à orientation principalement gériatrique, afin de compléter l'offre de services aux personnes âgées sur le bassin de santé de St-Céré.

Participation aux astreintes aux urgences de l'établissement lors des sorties SMUR.

• **Praticien hospitalier temps plein**
pour service Urgences/Smur au centre hospitalier de Saint-Céré

Le candidat, sera obligatoirement inscrit au Conseil de l'Ordre.
Type de contrat : praticiens hospitaliers titulaires, praticiens contractuels.

Poste à pourvoir rapidement.

Contacts :

• André LE GOFF
Directeur au 05 65 10 40 07
directeur@ch-stcere.fr
• Dr DIDIER
Chef de Pôle Médecine
05 65 10 40 94 - jpdidier@ch-stcere.fr

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son projet d'établissement, l'Association de Santé Mentale "La Nouvelle Forge" située dans la région parisienne (Chantilly-Creil-Senlis) recherche des médecins chefs exerçant en pédopsychiatrie :

- un médecin chef (H/F) compétent dans la petite enfance
- un médecin chef (H/F) compétent dans l'adolescence

- Possibilité de détachement de praticien hospitalier.
- Rémunération Convention 79 à négocier.
- Possibilité d'embauche pour un conjoint travaillant dans le secteur de la santé ou du médico-social.

Des renseignements peuvent être donnés par

Le Directeur Général - M. Dandel - 03 44 55 20 54
ou par le Président du Conseil Médical - Dr Albert - 06 08 22 66 84

Les candidatures sont à adresser au directeur général :

Association La Nouvelle Forge - 2 Avenue de l'Europe - 60100 CREIL
Tél. : 03 44 55 20 54 - Fax. : 03 44 55 13 89 - ou par mail : guy.dandel@nouvelleforge.com



Centre Hospitalier Philippe Pinel

Etablissement Public de Santé Mentale

à Amiens, ville universitaire en Picardie - 1h15 de Paris et de Lille



Implanté sur un vaste terrain de 34 hectares situé à Amiens, le Centre Hospitalier Philippe Pinel est chargé de la prise en charge des maladies mentales dans les quatre secteurs géographiques qui lui sont rattachés. Sa capacité d'accueil est de 357 lits et de 354 places en extra-hospitalier.

L'établissement recrute :

DES MÉDECINS PSYCHIATRES

dans différents services de l'Établissement ainsi qu'au Service Médico-Psychologique Régional situé dans les locaux de la Maison d'Arrêt d'Amiens.

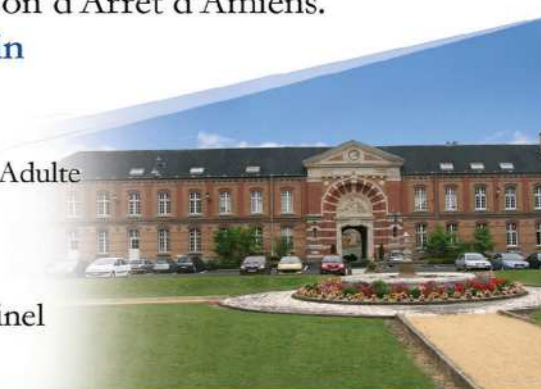
Postes à temps plein

Contact :

Madame le Docteur YON, Responsable de l'Unité de Psychiatrie Adulte
Tél. : 03.22.66.89.64 - mail : v.yon@ch-pinel.fr

Adresser candidature à :

Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Philippe Pinel
Route de Paris - 80044 AMIENS Cedex 1



Le Centre Hospitalier Spécialisé de la Sarthe (72)
(Le Mans Métropole - 250 000 habitants)

RECRUTE DES MÉDECINS (H/F)

PSYCHIATRE ET GENERALISTE

Temps plein ou temps partiel - Inscrits au conseil de l'ordre

Le CHS de la Sarthe recrute des médecins pour ses pôles bi-sectoriels de psychiatrie polyvalente, son pôle de psychiatrie infanto juvénile, ses pôles transversaux (activités extérieures et interpolaires en support aux pôles cliniques), et son département de médecine générale.

Le site principal d'hospitalisation complète est situé sur la ville d'ALLONNES qui fait partie de la communauté urbaine de LE MANS METROPOLE (250 000 habitants) agglomération dotée d'un pôle universitaire important, de nombreuses liaisons ferroviaires (Paris à 55mn en TGV) et autoroutières avec les grandes métropoles régionales du Grand Ouest (Angers - Caen - Nantes - Poitiers - Rennes - Rouen - Tours).

Etablissement public de santé mentale au budget de 82.6 millions d'euros, le CHS de la Sarthe :

- Met à disposition des patients une équipe médicale et soignante de 70 praticiens et 1000 professionnels de la prise en charge en psychiatrie.
- Propose des parcours professionnels personnalisés (prise en charge des DIU de psychiatrie...).
- Élabore des profils de postes diversifiés (intra et extra hospitalier, psychiatrie de liaison, structures spécifiques exercice hospitalier et de ville, psychiatrie carcérale...).
- Et favorise la prise de responsabilités institutionnelles par les jeunes praticiens.

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour la période 2012 - 2017 signé avec l'ARS.

Possibilité d'activité libérale ou d'intérêt général lorsque les conditions règlementaires sont réunies.

Facilité d'installation : logement, recherche d'emploi pour le (la) conjoint (e).

Personne à contacter :

- Dr Ch. BOYER - Psychiatre et président de la CME - 02 43 78 57 85 - president.cme@chs-sarthe.fr
- H. LARUE - Directeur des affaires médicales - 02 43 43 51 13 - affairesmedicales@chs-sarthe.fr



www.chs-sarthe.fr





LE CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES BOUCHES-DU-RHÔNE

RECHERCHE

UN ASSISTANT SPECIALISTE GYNECOLOGUE-OBSTETRICIEN

Adresser candidature et CV à :

M. le Docteur VOLLE - chef du pôle mère-enfant - 04 42 43 25 84 - max.volle@ch-martigues.fr



Association Hospitalière
Sainte-Marie

L'Association Hospitalière Sainte-Marie

(loi de 1901) est l'un des principaux acteurs français en santé publique. Avec quelques 5 000 salariés, elle intervient en psychiatrie générale et en pédopsychiatrie sur des secteurs couvrant une population de 1,5 million d'habitants. Notre établissement de Nice

recherche

■ un médecin chef psychiatre pour son pôle Clinique Postes à pourvoir dès que possible

Votre mission :

Vous assurerez la responsabilité médicale de 4 unités ouvertes d'accueil entrants polypathologies, 2 unités de psycho gériatrie, 1 unité d'alcoologie + CSAPA, 1 unité SIPAD (structure intersectorielle pour adolescents difficiles) soit au global 164 lits.

Vous serez assisté de 6 ETP psychiatres et de 20 ETP de professionnels médico-administratifs.

En collaboration avec le cadre supérieur de santé qui assure l'encadrement de 190 ETP de soignants, vous définirez la politique des soins du pôle et sa permanence, avec un objectif de qualité et de sécurité.

Membre de droit de la CME, vous assurerez sur votre pôle la mise en oeuvre du projet médical d'Établissement, vous serez force de propositions pour assurer la meilleure prise en charge de ce groupe de malades.

Vous serez responsable avec les autres médecins du pôle, de l'encadrement des internes, et veillerez à la mise en oeuvre de la politique de formation des futurs psychiatres en organisant leurs participations aux réunions de synthèse, aux revues de dossiers et aux présentations de cas cliniques outre les projets de certification

Votre profil :

Médecin Psychiatre, vous portez un intérêt particulier vers les troubles de la personnalité, les pathologies psychiatriques du sujet âgé, la prise en charge des troubles de l'humeur, des situations de crise chez des adolescents pouvant être associées à un comportement violent.

Votre expérience professionnelle vous a amené à exercer en alcoologie et plus généralement dans la prise en charge des conduites addictives.

Salaire selon convention collective FEHAP 51 - Temps plein

■ un pédopsychiatre ou psychiatre intéressé par notre structure spécialisée pour adolescents difficiles (SIPAD)

Postes à pourvoir dès que possible

Salaire selon convention collective FEHAP 51 - Temps plein

Merci de bien vouloir adresser votre candidature
(CV + lettre de motivation) à :

CH Sainte Marie

Secrétariat de direction

87, avenue Joseph Raybaud

CS 41519 - 06009 Nice Cedex 1

Tél. : 04 93 13 57 47

E-mail : valerie-de-castres@nice-groupe-sainte-marie.com



Le travail à Gap et son environnement « nature » vous attirent
Rejoignez nous, Nous vous attendons !



CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DES ALPES DU SUD GAP - SISTERON, RECRUTE

Dans le cadre de l'extension de son nouvel hôpital et pour compléter ses équipes médicales :

son 8^{ème} radiologue (Praticien hospitalier temps plein pour remplacer départ à la retraite)

Plateau technique : 2 scanners, 1IRM (2^{ème} en attente), 3 écho, mammographie

son 7^{ème} cardiologue (cardiologie conventionnelle)

« cardiologie non interventionnelle, possibilité de développement activité d'électro physiologie »

son 2^{ème} oncologue

Vous aimez votre métier

Vous aimez :

- La mer, la montagne, le soleil, la tranquillité
- Le ski de piste : 20 mn des plus proches stations
- Le ski de fond : 15 mn des pistes de Gap Bayard
- Le ski de randonnée
- Le lac de Serre Ponçon à 15 mn : voile, ski nautique....
- Le Vol libre Aéroport Gap Tallard à 15 mn

- L'Escalade : Ceüse et Orpierre à 30 mn
- Le Golf : Gap Bayard, 18 trous à 15 mn
- Le vélo et le VTT.... Partout
- Et Le Parapente, le Kite-Surf, La Randonnée
- Les Via ferrata etc...

Vous aimez aussi :

- Le théâtre : Gap La Passerelle scène nationale
- Le cinéma : 3 cinémas, 1 salle d'arts et d'essai
- Les spectacles : une salle toute neuve, le « quatre »

Gap : ville désignée par l'hebdomadaire le Point :
« la ville la plus agréable de France »
et par le journal l'équipe :
« la ville la plus sportive » en 2013

Pour tous renseignements, contacter :

- Pour l'imagerie médicale - Dr Jean-Louis PIALOT
Chef de service - 04 92 40 67 45
- Pour la cardiologie - Dr Amar HIDOUD
Chef de service - 06 19 30 00 27
- Pour l'oncologie
Dr Stéphanie ODDOU - 06 78 36 80 17
- Affaires médicales
Mme Valérie URBACH - 04 92 40 61 72

LE CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE LES BAINS (04) en direction commune avec Aix et intégré dans la CHT du Pays provençal

propose :

- Un poste de PH ou praticien contractuel
temps plein ou temps partiel en addictologie
- Un poste de PH ou praticien contractuel
temps plein et en en psychiatrie et en pédopsychiatrie

Conditions : inscription au conseil de l'ordre des médecins.



CV ou contacts :

- Docteur JP SACCO
04 92 30 17 17 - jpsacco@ch-digne.fr
- Docteur JP BARDIN - Poste psychiatre
04 92 30 15 30 - jpbardin@ch-digne.fr
- Docteur M Bruna - Poste pédopsychiatre
04 92 30 15 70 - mbruna@ch-digne.fr
- Secrétariat de direction générale
04 92 30 14 03 - direction@ch-digne.fr



LE CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE LES BAINS (04)

en direction commune avec Aix et intégré dans la CHT du Pays provençal propose un poste de

PH ou praticien contractuel (temps plein) en anesthésie-réanimation (avec secteur libéral possible)

Conditions : inscription au conseil de l'ordre des médecins.

CV ou contacts :

- Docteur JP SACCO - 04 92 30 17 17 - jpsacco@ch-digne.fr
- Docteur S. LEPERS - 04 92 30 18 85 - slepers@ch-digne.fr
- Secrétariat de direction générale - 04 92 90 14 03 - direction@ch-digne.fr

HOPITAL PRIVE DE L'EST LYONNAIS,
Hôpital de court séjour, de construction récente
(5 années) dans un bassin de vie a forte
dynamique de 300.000 habitants.



Offre de cession :

L'activité de pneumologie libérale au sein d'un hôpital privé du Grand Lyon permet d'intégrer deux PNEUMOLOGUES.

- Lits de pneumologie.
- Vidéoendoscopie.
- Unité d'oncologie.
- Polysomnographie.
- Cabinet de consultation au sein d'une maison de consultation spécialisée.

Contact :

Dr B.MONTAGNON

bernardmontagnon@ymail.com
04 72 09 12 04 - Fax : 04 72 89 11 20



LE CENTRE HOSPITALIER ALPES LEMAN CONTAMINE SUR ARVE - HAUTE-SAVOIE

D'une capacité de 445 lits MCO proche du grand Genève, ville d'art et d'histoire ... permettant les communication internationales (aéroport), à proximité de Chamonix, dans un cadre agréable, proche Important Centre Hospitalier Universitaire, crèche pour le personnel.

RECRUTE

UN ANESTHESISTE REANIMATEUR TEMPS PLEIN

Pour compléter une équipe de 13 ETP.

- Service des réanimation de 10 lits avec extension possible.
- Unité de soins continus de 14 lits dont 8 lits d'USIC avec ouverture prochaine de 2 lits de soins intensifs neuro vasculaires.
- Garde séparée en anesthésie et réanimation.
- Temps médical continu.
- Urgence et SMUR gérés par les médecins urgentistes.

Renseignements :

- Dr. Karl TRESCH - ktresch@ch-alpes-leman.fr - 65 26 82 50 04
- Direction des affaires médicales - Monsieur GONIN - 93 24 82 50 04 - pgonin@ch-alpes-leman.fr
- CH Alpes Leman - CONTAMINE SUR ARVE - 558 route de Findrol - BP 74130 - 500 20 Contamine sur Arve

LE CENTRE HOSPITALIER ANNECY-GENEVOIS (HAUTE-SAVOIE)

recrute, dans le cadre de son développement sur les sites d'ANNECY et de ST JULIEN



- UN ONCOLOGUE MÉDICAL •
- DEUX ANESTHÉSISTES •
en renfort d'une équipe de 23 praticiens
- DEUX PNEUMOLOGUES •
- UN GÉRIATRE •
- UN NÉPHROLOGUE •

Cadre de vie exceptionnel entre Lacs et Montagne. Proximité de Lyon (1h30) Grenoble (1h15) Geneve (30 mn)

Contact : Monique POILLOT - Affaires médicales - Tél. : 04 50 63 62 03 - Mail : mpoillot@ch-annecy.fr



L'Association Recherche Handicap et Santé mentale (ARHM) compte 1 600 salariés, représentant environ 1 350 ETP, pour un budget global de 101 millions d'euros en 2011.

L'A.R.H.M gère 15 établissements et services dédiés aux personnes malades et handicapées psychiques, handicapées mentales ou polyhandicapées. Son principal établissement est le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu, qui assure la sectorisation psychiatrique pour la population du Rhône au sud de Lyon (570 000 hab.).

Le Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu (ESPIC Convention 51)

RECRUTE

➔ 3 PSYCHIATRES (CONTRACTUEL ou PH) H/F

- ➔ 1 CDI – Temps plein Pôle Intersectoriel de soin et de réhabilitation - Unité de Réhabilitation Psycho-Sociale Paul SIVADON - Lyon 8^{ème} – A pourvoir au 02/01/2014
- ➔ 1 CDI – Temps partiel 0,6 ETP - G26 Lyon 8^{ème} – A pourvoir au 01/01/2014
- ➔ 1 CDI – Temps Plein - G26 Lyon 8^{ème} (0.80 ETP) / CMP Condrieu (0.20 ETP) – A pourvoir au 01/07/2014

Description

- ▶ Prise en charge, organisation des soins et du suivi des patients en lien avec les différents dispositifs du secteur et intersectoriel de l'institution.

Pré-requis

- ▶ Doctorat en médecine et DES / CES de psychiatrie validé

Pour tout renseignement complémentaire

merci de contacter le Dr Bernard Joli, Médecin chef du secteur G26 au 04.37.90.11.58 / Dr Jean GUILLET Médecin chef remplaçant du P.I.S.R au 06.32.97.57.57
Candidature à adresser à : Mr Marescaux, Directeur, 290 Route de Vienne – BP8252 – 69355 LYON CEDEX 08 ou par mail : recrutement@arhm.fr.

➔ UN(E) PSYCHIATRE RESPONSABLE (CONTRACTUEL ou PH) H/F

- ➔ CDI – Temps plein G27 - Centre de Soins Ambulatoires (CMP/CATTP) – Vénissieux – A pourvoir au plus tôt

Description

- ▶ Responsabilité institutionnelle du CMP/CATTP de Vénissieux-Saint Fons
- ▶ Animation et organisation d'une équipe pluridisciplinaire
- ▶ Participation active au réseau partenarial de la structure
- ▶ Prises en charge de patients

Pour tout renseignement complémentaire

merci de bien vouloir contacter le Dr Lionel REINHEIMER, Médecin Chef – Secteur G27 au 04.37.90.11.75.
Candidature à adresser à : Mr Marescaux, Directeur, 290 Route de Vienne – BP8252 – 69355 LYON CEDEX 08 ou par mail : recrutement@arhm.fr.



A R H M
Soins • Accompagnement • Recherche





L'APRETO, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

recrute un :

MEDECIN ADDICTOLOGUE PSYCHIATRE OU GENERALISTE

TEMPS PARTIEL à 50 %

CDI - Convention collective du 15 mars 1966

Missions : Prise en charge médicale des patients usagers de drogues illicites et licites.

Envoyer CV à :

Monsieur le président - APRETO - 61, rue du Château Rouge - BP 245 - 74106 ANNEMASSE CEDEX.

Tél. : 04 50 38 23 81 - Fax : 04 50 95 67 72 - E-mail : jean.francois.gicquel@apreto.fr



CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE NORD DAUPHINE

Recrute médecin psychiatre à compter du 1^{er} janvier 2014 - débutant accepté

www.cp-nord-dauphine.fr

Etablissement "ESPIC", Nord-Isère (proche Lyon). Gestion de 3 secteurs de psychiatrie adultes, avec notamment 4 unités d'hospitalisation, 7 CMPA, 3 hôpitaux de jour, 1 foyer thérapeutique. Convention FEHAP.

Le médecin psychiatre est sous la responsabilité du médecin chef de secteur. Participation et collaboration aux différentes activités des unités fonctionnelles intra ou extra hospitalières. Participation aux astreintes médicales - salaire 60 K€ débutant. Avantages : formation, RTT, congés, primes d'astreintes et récupérations.

Candidature | Didier FREMY - Centre Psychothérapique Nord Dauphiné - 100 Avenue du Médipôle - CS 43016 - 38307 Bourgoin-Jallieu Cédex. 04 74 83 53 00 - fremydidier@cp-nord-dauphine.fr

LE CENTRE HOSPITALIER DE VALENCE RECRUTE POUR SON SERVICE DE NEUROLOGIE



Un établissement au cœur de sa restructuration architecturale et de son projet médical avec l'inauguration d'un bâtiment médical et secteur d'imagerie en 2011 et un bâtiment chirurgical restructuré pour 2014.

2 postes d'assistant spécialiste

Equipe de 6 neurologues et 3 Internes
Garde neurologique sur place

Augmentation des lits d'UNVSI : 8 lits
Nombre de lits de Neurologie : 31 lits

Service d'explorations fonctionnelles neurologiques
(EEG, somnelli, EMG, PEV, PEA, PES, PEM, PEL)

IRM 24h/24h

Hôpital avec un plateau technique complet

Réanimation Polyvalente, Médecine nucléaire,
Neurochirurgie

Valence, ville de 65.000 habitants dynamique et accueillante entre Vercors et Provence. Située sur un axe géographique central entre Paris et Marseille, à proximité de Grenoble et Lyon.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Dr Victor CHAN, chef de service, vchan@ch-valence.fr, 04.75.75.75.63
Stéphanie PIOCH, DRH - DAM, spioch@ch-valence.fr, 04.75.75.75.02



Strasbourg.eu
COMMUNAUTÉ URBAINE

Capitale
européenne



Recrute pour le service Promotion
de la santé de la personne,

Deux médecins scolaires
médecin 2^{ème} classe à médecin 1^{ère} classe - H/F
(réf : E00794)

Vous participez à la promotion de la santé en faveur des enfants scolarisés et à la réalisation des missions déléguées par l'Education Nationale en matière de santé scolaire : mesures de prévention de santé publique et d'éducation à la santé, prévention et dépistage des handicaps, protection de l'enfance.

Un médecin de PMI
médecin 2^{ème} classe à médecin 1^{ère} classe - H/F (réf : E00140)

Vous participez à la protection et à la promotion de la santé maternelle et infantile : mesures de prévention de santé publique et d'éducation à la santé en faveur des futurs parents et des enfants de moins de six ans, prévention et dépistage des handicaps, protection de l'enfance.

Retrouvez le détail complet de cette annonce sur le site
<http://www.emploi.formation.eu>

Date de clôture
31 janvier 2014

Merci de postuler à cette offre sous la référence
du poste choisi (avec lettre de motivation et
CV) directement sur notre site CUS'EMPLOI à
l'adresse suivante : www.emploi.strasbourg.eu

ALSACE

Centre Hospitalier
de Roubaix

Etablissement à vocation générale, structure de recours en collaboration et réseau avec les Centres Hospitaliers de Lille, Tourcoing et Wattrelos et cliniques privées. Démarche d'acteur de santé publique de proximité avec différents partenaires institutionnels (ville, conseil général, conseil régional...).

Le Centre Hospitalier de Roubaix Recrute des anesthésistes-réanimateurs

Le CH de Roubaix, c'est :

- 63 000 séjours MCO.
- 12 000 interventions chirurgicales.
- 3000 accouchements.
- 65 000 passages aux urgences.
- 1200 lits installés.
- 3000 salariés dont 250 médecins.
- 8 pôles dont 1 pôle « urgences, réanimation, et cardiologie ».
- 2 IRM, 2 scanners, 2 gamma caméra, 1 mammographie numérique.
- USI cardiologie.
- USI neurovasculaire.
- Cardiologie interventionnelle.
- Réanimation médicale et chirurgicale.
- Chirurgie digestive et viscérale, chirurgie pédiatrique, traumatologique, urologie, ORL, ophtalmologie, stomatologie, chirurgie réparatrice et reconstructrice, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie vasculaire ...

Vous rejoignez une équipe médicale fournie et soudée d'une dizaine de médecins spécialisés.

Contact Candidats :

• Renseignements :

Dr Delbrouck - Responsable de service
didier.delbrouck@ch-roubaix.fr

• Direction des affaires médicales - Madame Roselyne Leclercq
03 20 99 31 17 - roselyne.leclercq@ch-roubaix.fr

Centre hospitalier Hôpital Victor Provo (Roubaix)
37 rue de Barbieux BP 359 59056 ROUBAIX Cedex 1
Standard : 03 20 99 31 31

www.ch-roubaix.fr

groupement des Hôpitaux
de l'Institut Catholique de Lille

Le GHICL (2 hôpitaux, 1 clinique, 2 EHPAD) propose une offre de soins diversifiée sur le territoire de la métropole lilloise et du cambrésis. Nos structures sont des établissements privés d'intérêt collectif à but non lucratif. Tous les soins dispensés y sont proposés au tarif conventionnel sans dépassement d'honoraires.

Tournés vers l'avenir, nous sommes soucieux d'apporter une réponse adaptée aux besoins de santé de notre territoire.

Dans le cadre de notre développement, nous recrutons au sein du service de médecine polyvalente de l'hôpital St Vincent de Paul de Lille :

2 ASSISTANTS SPECIALISTES h/f

Vos missions :

- Au sein d'une équipe de 4 médecins, vous prenez en charge une douzaine de patients poly pathologiques.
- Vous analysez certaines prises en charge de patients notamment à travers des revues de morbidité mortalité.
- Vous pouvez également être amené à réaliser d'autres formes d'évaluations de pratiques professionnelles.

Votre profil :

- Vous êtes titulaire d'un DES de médecine.
- Vous avez une appétence pour la médecine interne, l'endocrinologie, la diabétologie ou les pathologies vasculaires.
- Vous disposez de bonnes qualités relationnelles qui vous permettent d'interagir avec l'ensemble des professionnels.
- Vous aimez travailler en équipe et savez faire preuve de disponibilité.
- Enfin, vous êtes proactif face aux difficultés rencontrées par le service.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre candidature par email à l'attention du :

Dr Jean-Jacques Leduc - Chef de service - leduc.jean-jacques@ghicl.net
Ou par courrier : Hôpital Saint Vincent de Paul
Boulevard de Belfort - 59000 Lille - Tél. : 03 20 87 48 48

Clinique romande
de réadaptation

En raison de l'agrandissement de nos infrastructures, nous recherchons :
des médecins-assistants (activité à 100%, contrat d'un an minimum)

Avec son offre unique de prestations - prévention, assurance, réadaptation, la Suva (Caisse nationale d'assurance accidents) propose à ses assurés une protection globale de la santé. L'une de ses préoccupations majeures est la réadaptation des personnes accidentées dans ses propres cliniques, dont la Clinique romande de réadaptation. Outre les disciplines traditionnelles de la réadaptation neurologique et de l'appareil locomoteur, celle-ci offre des prestations spécifiques en Suisse romande pour la réadaptation des patients para/tétraplégiques, la réadaptation des patients brûlés, l'orthopédie technique et la réadaptation professionnelle. Elle dispose également d'un service de recherche médicale et d'un service de médecine du sport, étant titulaire du label Swiss Olympic Medical Center.

Disposant de plus de 140 lits de réadaptation dès 2015, la CRR occupe plus de vingt-cinq médecins pratiquant dans divers secteurs de réadaptation (psychosomatique, orthopédie, traumatologie, rhumatologie, médecin interne, paraplégie et neurologie), dont onze médecins assistants. La CRR est reconnue dans le cadre de la formation FMH en médecine physique et réadaptation (appareil locomoteur pour deux ans et réadaptation neurologique pour un an), et de celle en rhumatologie (un an). Elle prépare également à l'examen du Board européen en médecine physique et réadaptation.

Les dossiers sont à adresser à : Clinique romande de réadaptation - Service du Personnel - Av. Grand-Champsec 90 - CH-1950 Sion ou à candidature@crr-suva.ch

En tant que médecin assistant, vous aurez pour tâches la gestion des entrées et sorties médico-administratives des patients, ainsi que les visites journalières au lit du patient et la transcription des prescriptions médicales. Vous bénéficierez d'une formation continue hebdomadaire de qualité et serez encadré(e) en permanence par un médecin cadre référent.

Vous possédez un diplôme de médecin et prouvez d'une expérience clinique préalable en médecine interne, en rhumatologie, traumatologie, rééducation ou en orthopédie. Enfin, vous maîtrisez la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Les entrées en fonction se déroulent usuellement début mai ou début novembre (contacter le service du personnel pour obtenir la prochaine date à laquelle des postes sont disponibles).

www.crr-suva.ch

SUISSE

Das Freiburger Netzwerk für psychische Gesundheit (FNPG) vereinigt die ambulanten, tagesklinischen, mobilen und stationären psychiatrischen Dienste des Kantons und gewährleistet mit seinen 600 Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern die Versorgung von jährlich 8000 Patientinnen und Patienten in seinen drei Bereichen (Kinder-/Jugendliche, Erwachsene, ältere Menschen), die auf zwölf Standorte verteilt sind.

ZWEISPRACHIG (D/F) ARBEITEN IN DER SCHWEIZ

Suchen Sie eine spannende berufliche Herausforderung in einem zweisprachigen Umfeld in einer landschaftlich faszinierenden Umgebung (Alpen und Genfer See in ca. 20-30 km Entfernung, Bern/Lausanne 30-50 km Entfernung)?

Dann melden Sie sich bei uns :

Wir suchen regelmässig Assistenz- und Fachärzte zu 80 % in der ambulanten, teilstationären oder stationären Versorgung.

Tätigkeitsgebiet :

ärztliche Versorgung und therapeutische Leitung der Tagesklinik im Rahmen der Behandlungskette für affektive Erkrankungen und Persönlichkeitsstörungen.

Ihr Profil :

- Sie sind Assistenzarzt in Weiterbildung oder bereits Facharzt für Erwachsenen-psychiatrie und -psychotherapie oder stehen kurz vor Abschluss Ihrer Weiterbildung.
- Sie sind deutscher oder französischer Muttersprache und können sich in der anderen Sprache ausdrücken.
- Sie sind motiviert, tragen zu einem guten Arbeitsklima bei und schätzen den kollegialen Austausch.

Wir bieten :

- Ein sehr angenehmes und dynamisches zweisprachiges Arbeitsumfeld.
- Moderne Arbeitsbedingungen.
- Möglichkeit der vollständigen Facharztweiterbildung Psychiatrie und Psychotherapie. Schweizer Richtlinien mit Möglichkeit der Weiterbildung in Weiterbildungszentren Bern oder Lausanne.
- Möglichkeit zur Forschung ist gegeben mit der Anbindung an die Universität Fribourg.
- Möglichkeit zur ambulanten, stationären und teilstationären Tätigkeit.

Wir bieten die vollständige Weiterbildung zum Facharzt für Psychiatrie und Psychotherapie. Schweizer Richtlinien und unterstützen Ihre Fortbildung sowie Ihre persönliche und berufliche Entwicklung.

Für weitere Auskünfte steht Ihnen gerne Herr Dr. med. André Kuntz, leitender Arzt, zu Verfügung +41 26 305 76 02 - KuntzA@rfsfm.ch Ihre Bewerbung richten Sie bitte mit den üblichen Unterlagen an :
Freiburger Netzwerk für psychische Gesundheit, c/o Stationäres Behandlungszentrum, personalabteilung, CH-1633 Marsens oder per E-Mail an PoulinV@rfsfm.ch



Guadeloupe • St Martin • St Barthélemy

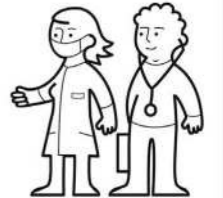
L'Agence de Santé de Guadeloupe recherche ses six futurs Praticiens Territoriaux de Médecine Générale (PTMG).
Futur médecin, vous êtes en fin d'internat ou installé depuis moins d'un an, et vous souhaitez vous installer en Guadeloupe ?
L'Agence de Santé vous offre la possibilité de bénéficier d'une aide financière et d'un accompagnement personnalisé si vous vous installez dans l'une des communes de Guadeloupe inscrites en zone sous-médicalisée.

**Jeunes médecins,
devenez
praticien territorial
de médecine
générale !**

Le dispositif PTMG c'est :

- un contrat de 2 ans
- destiné à tous les médecins libéraux installés depuis moins d'un an
- 165 consultations minimum à effectuer par mois
- 6 900 € de rémunération brute mensuelle garantie

Contact : Alain PHILIBERT, référent installation, + 590 690 411 843, alain.philibert@ars.sante.fr



LA CLINIQUE SAINT PAUL À CAYENNE (GUYANE)

Conjuguez Art de Vivre et Modernité....

Hôpital privé
Saint Paul



RECHERCHE CINQ MÉDECINS SPÉCIALISTES

(Conditions de rémunération très attractives)

• Un médecin neurologue libéral •

- Prise en charge de l'HDJ neuro et de l'unité de stimulation cognitive (30 euros/jour/patients).
- Prise en charge des patients neurologique du service de SSR (15 euros/jour/patients)
- Prise en charge des patients de service de médecine (tarif sécurité sociale).
- Prise en charge de la consultation mémoire/forfait libéral de 5 000 euros par mois.
 - Consultation libérale sur place (location d'un box : 450 euros par mois).
- Expérience des maladies dégénératives souhaitée pour la prise en charge de la consultation mémoire et de l'unité de stimulation cognitive.
 - Astreinte : 300 euros la semaine, 600 euros WE et jours fériés.
- Sur la Clinique, revenu d'environ 12 000 euros par mois + consultations libérales + actes (redevances de 10% sur les actes).
- Avantage fiscal d'une installation en Guyane (Zone de revitalisation rurale).

• Un médecin cardiologue libéral •

- Prise en charge de l'HDJ rééducation cardiaque : 12 patients par jour.
- Consultation libérale sur place (cabinet avec ECG, échocardiographie et épreuve d'effort), redevance de 25% sur épreuve d'effort, échocardiographies redevance de 10% sur les consultations externes et ECG pas de redevance sur les consultations externes si location d'un box : 450 euros par mois.
 - Avis spécialisée dans les services.
- Astreinte : 300 euros la semaine, 600 euros WE et jours fériés.
- Possibilité de coro diagnostique en partenariat avec l'hôpital.
- Sur la Clinique, revenu d'environ 10 000 euros par mois + consultations libérales + actes (redevances de 10% sur les actes, hors écho et épreuve d'effort).
- Avantage fiscal d'une installation en Guyane (Zone de revitalisation rurale).

• Un médecin MPR libéral •

- Prise en charge de 40 patients (uniquement partie rééducative), 15 euros/jour/patient.
- Consultation libérale sur place (location d'un box : 450 euros par mois).
- Astreintes non obligatoires : 300 euros la semaine, 600 euros WE et jours fériés.
- Sur la Clinique, revenu d'environ 13 000 euros par mois + consultations libérales + actes (redevances de 10% sur les actes).
- Un ou des diplômes complémentaires sont les bienvenus.
- Avantage fiscal d'une installation en Guyane (Zone de revitalisation rurale).

• Un médecin gériatre libéral •

- Prise en charge d'un service de SSR gériatrie : 20 patients par jour.
- DU prise en charge de la douleur et DU soins palliatifs sont un plus.
 - Prise en charge de patient en HAD : 20 patients par jour.
- Astreintes non obligatoires : 300 euros la semaine, 600 euros WE et jours fériés.
- Consultation libérale sur place (location d'un box : 450 euros par mois).
- Sur la Clinique : revenu d'environ 13 000 euros + consultations libérales + actes (redevances de 10% sur les actes).
- Avantage fiscal d'une installation en Guyane (Zone de revitalisation rurale).

• Un médecin endocrinologue en libéral •

- Un médecin endocrinologue en libéral ou un médecin titulaire d'un DESC de nutrition.
- Prise en charge du service de SSR endocrino (Hôpital de jour et Hospitalisation complète) et prise en charge de l'unité de prise en charge des obésités.
 - Environ 30 patients par jour, 15 euros/jour/patient.
 - Avis spécialisés pour l'établissement.
 - Bonne expérience du diabète nécessaire.
- Astreintes non obligatoires rémunérées : 300 euros la semaine, 600 euros WE et jours fériés.
 - Consultation libérale sur place (location d'un box : 450 euros par mois).
- Sur la Clinique, revenu de 12 000 euros par mois environ + consultation libérales + actes (Redevances de 10% sur les actes).
- Avantage fiscal pour une installation en Guyane (Zone de revitalisation rurale).

Pour postuler

CV et lettre de motivation sont à adresser au Dr Jean-Marc PIERROT
Hôpital Privé SAINT PAUL - 2068 route de la Madeleine - 97 300 CAYENNE
Fax : 05 94 39 03 30 - Mobile : 06 94 28 90 68 (Pas de message vocal, SMS uniquement) - Mail : recrutementmedecin@hpsp.fr



Pour tout contact :

merci de contacter

la Direction des Affaires Médicales :

afm@ch-cayenne.fr - 05 94 39 51 26

par voie postale :

Rue des Flamboyants

BP 6006 - 97306 CAYENNE CEDEX

LE CENTRE HOSPITALIER DE CAYENNE (GUYANE)

Recherche pour son pôle soins continus

■ 2 Urgentistes
(Urgences/SAMU/SMUR)

■ 2 Anesthésistes

Conditions de recrutement :

- Rémunération intéressante + majoration de 40% (dite indemnité de cherté de vie).
- Prise en charge du billet d'avion et prise en charge du déménagement selon statut.
- Mise à disposition d'un logement et d'un véhicule pendant 1 mois.
- Congés bonifiés pour les PH.
- Dispositif de FMC dynamique.



Le Conseil Général du Jura

1300 agents permanents, 307 millions d'euros de budget, recrute pour sa direction des solidarités et de la santé départementales (533 agents, 6 services)

• un médecin de PMI • à temps complet pour les unités territoriales de Saint-Claude et de Champagnole

MISSIONS, CADRE ET CONTEXTE DU POSTE

Sous l'autorité du médecin coordonnateur départemental, le médecin de PMI est référent médical de la PMI. A ce titre, il participe au sein d'une équipe à la mise en place de toutes mesures de promotion de la santé et de prévention précoce des difficultés de développement de l'enfant, en agissant de manière renforcée pour les familles en difficulté et prioritairement pour les enfants de moins de 6 ans.

Pour ce faire, il est en relation avec les médecins généralistes, spécialistes, scolaires, les hôpitaux, maternités et service pédiatriques, les services et établissements médico-sociaux (CAMSP, CMP, SESSAD...), les partenaires institutionnels (CAF, DDCSPP...) et les collectivités locales.

ACTIVITES

- Contribuer à l'analyse des besoins sur son secteur d'intervention et participer à des projets visant la promotion de la santé globale de l'enfant.
- Conduire des activités de santé publique et d'épidémiologie par des actions d'éducation à la santé, par la rédaction de documents, des campagnes de sensibilisation, des séances d'information et des actions collectives de santé.
- Organiser et animer des consultations d'enfants de moins de 6 ans en école maternelle en lien avec les médecins vacataires et les équipes médico-sociales.
- Assurer les bilans en écoles maternelles pour les enfants de 3 à 4 ans sur les 2 unités territoriales.

- Participer à l'élaboration des conventions d'intégration et des Projets d'Accueil Individualisé (PAI).
- Viser les certificats de grossesse et les certificats de santé obligatoires de son secteur afin d'organiser si nécessaire un suivi prioritaire de prévention notamment dans les situations à risques.
- Exercer le rôle de référent médical pour le service social et le service de l'aide sociale à l'enfance au sein des équipes pluridisciplinaires lors d'évaluation des situations
- Participer au conseil et contrôle des structures d'accueil des enfants de moins de 6 ans.
- Participer au réseau périnatal de proximité.

CONTRAINTES DU POSTE

- Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations du service.
- Respect de l'éthique, du secret professionnel et missionnel.
- Déplacements fréquents sur l'ensemble du département.
- Utilisation des outils de bureautiques.
- Participer à la continuité de service au niveau local.

PROFIL DU CANDIDAT

- Cadre A - filière médico-sociale - médecin.
- Recrutement par liste d'aptitude, par voie de mutation ou détachement. A défaut contractuel.
- De de médecin, compétences médicales dans le domaine de la petite enfance souhaitées - Permis B obligatoire.

COMPETENCES TECHNIQUES

- Connaître les missions, dispositifs et acteurs de l'action sociale et médico-sociale et des services de la collectivité.
- Méthode de diagnostic, analyse et évaluation d'une situation médico-sociale.
- Conduite d'intervention d'une situation médico-sociale.
- Connaissance des textes législatifs sur les missions de la PMI et la protection de l'enfance.
- Piloter, coordonner et animer un(e) / des direction(s), service(s), mission(s), équipe(s).

QUALITES REQUISES

- Anticipation et réactivité.
- Organisation, réactivité, adaptation et disponibilité.
- Polyvalence.
- Ethique et déontologie.
- Sens du travail en équipe et en réseau.

SALAIRE ET AVANTAGES

- Traitement indiciaire + régime indemnitaire.
- Prestations d'action sociale.

Les candidatures sont à adresser avant à :
Monsieur le président du conseil général
Direction des ressources humaines
17, rue Rouget de Lisle
39039 Lons-le-Saunier cedex
Résidence administrative :
Saint-Claude ou Champagnole

Réseau
PR+
Santé

Rejoignez
la communauté
des médecins

Sur
Reseauprosante.fr

Pour tous renseignements, 01 53 09 90 05 - contact@reseauprosante.fr

Rendez-vous sur

www.installation-medecin.fr



Quel MODE D'INSTALLATION choisir ?

Quelles DÉMARCHES entreprendre ?

Pourquoi choisir GÉNÉRALE DE SANTÉ ?



Conception : GAVA. © Thinkstockphotos

Près de 5 000 médecins libéraux soignent chaque année un million de patients dans les cliniques et hôpitaux privés de Générale de Santé, 1^{er} groupe français d'hospitalisation privée.

contactmedecin@gsante.fr

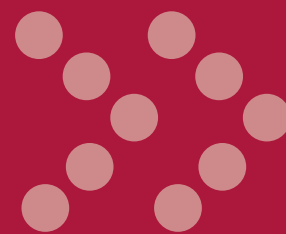
www.generale-de-sante.fr



Nous prenons soin de vous

La Médicale,
Partenaire de l'ISNI

BRAVO AUX GAGNANTS DU TIRAGE AU SORT LA MÉDICALE ET MERCÌ À L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS



Premier prix remis lors
de la soirée de Gala de l'ISNI :

❖ Une tablette tactile.

Crédit Photo : Michela Cuccagna / StreetPress / Isni

La Médicale
Entreprise régie par le Code des assurances
S.A. au capital entièrement libéré de 2 160 000 euros
Siège social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris
Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul
75499 Paris Cedex 10 - 582 068 698 RCS Paris

www.lamedicale.fr



La médicale
assure les professionnels de santé